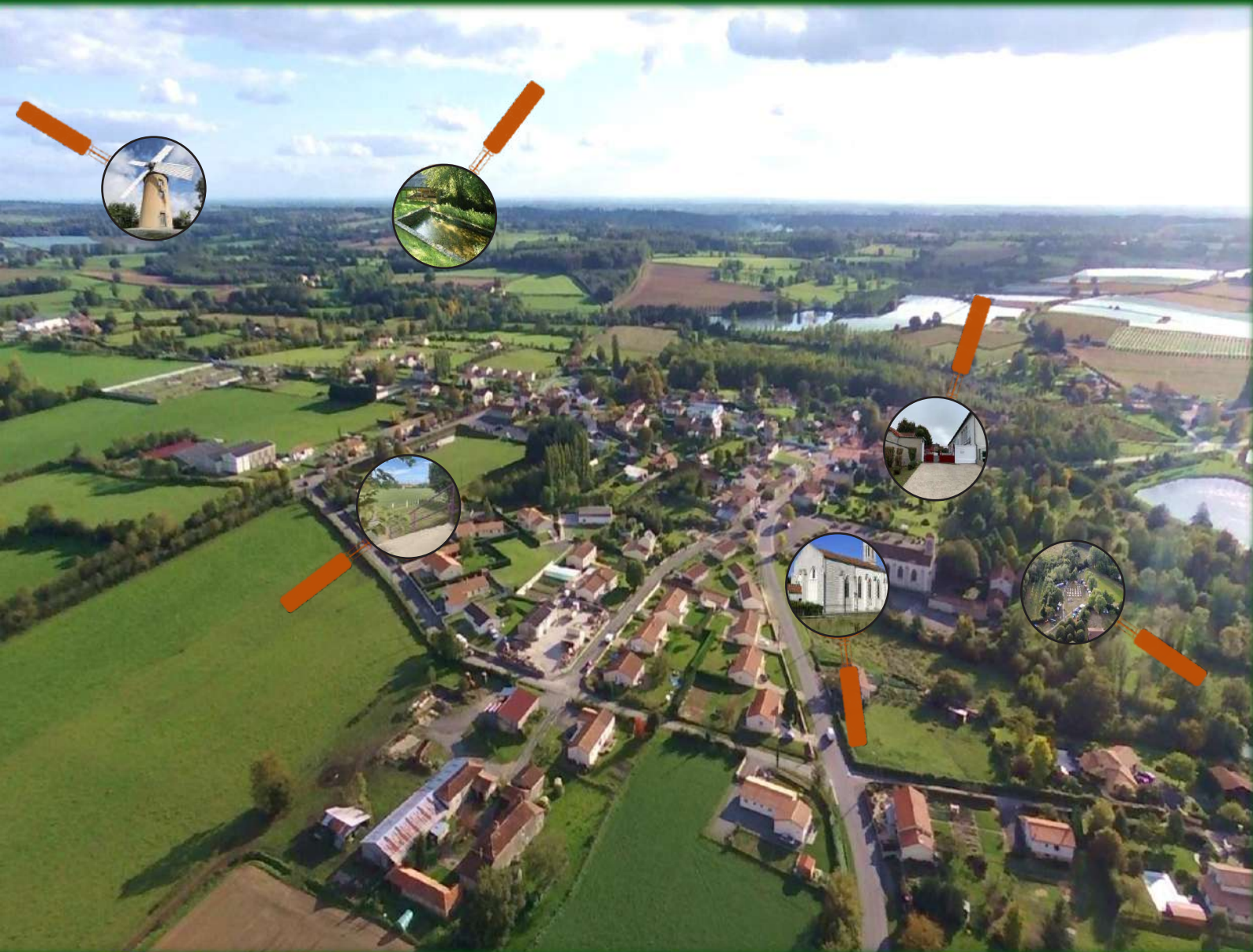


BULLETIN MUNICIPAL 2020/2021

Vernoux-en-Gâtine



Le patrimoine est notre héritage commun...
Une richesse que nous devons transmettre !





L'édito du Maire

Sommaire

Vie communale 3

Vie municipale 24

Vie culturelle 36

Vie citoyenne 40

Vie associative 44

Vie pratique 56

Responsable de la publication :

Cécile Gazeau

Adjointe à la Maire de Vernoux-en-Gâtine
chargée de la communication

[http://www.cc-parthenay-gatine.fr/
vernoux-en-gatine](http://www.cc-parthenay-gatine.fr/vernoux-en-gatine)

Membres du comité de rédaction :

Véronique Sabiron, Angélique Souchard,
Perle Louvet, Jean-Paul Hayrault

Impression :

Imprimerie A LIEVRE
79240 l'Absie
Tirage en 350 exemplaires

Le 15 mars dernier, vous vous êtes exprimés et vous nous avez confié la gestion de notre commune.

Réellement installée le 23 mai après le déconfinement, l'équipe municipale renouvelée commence à mettre en place les projets pour la commune au sein de chaque commission. L'année 2020 reste une année de transition et de continuité dans les projets. Nous avons repris les dossiers et investissements engagés par le conseil précédent. Je souhaite remercier Françoise Babin et l'équipe municipale pour leur implication totale au service de la commune et de sa population durant ce dernier mandat.

La communauté de communes de Parthenay Gâtine a changé de présidence en la personne de Jean-Michel Prieur élu maire de Parthenay quelques mois auparavant. L'installation se fait petit à petit suite au renouvellement des vice-présidences et du remaniement des commissions communautaires. Courant septembre plusieurs candidats aux sénatoriales sont venus nous rencontrer, un moment privilégié pour échanger sur nos problématiques de territoire rural. Et le 27 septembre dernier, Messieurs Philippe Mouiller et Gilbert Faureau ont été élus sénateurs des Deux Sèvres.

Le souhait de l'équipe municipale est de maintenir un lien solide avec sa population et les associations en proposant et en maintenant les différentes animations. Nous sommes bien conscients que le contexte COVID-19 fragilise nos échanges et relations, influence nos vies familiales, professionnelles et va à l'encontre de l'esprit de convivialité et de proximité, recherché.

L'état sanitaire de cet été nous a contraint à annuler notre fête du 13 juillet aux bords de Sèvre. Néanmoins, nous avons pu maintenir l'organisation du marché fermier des producteurs de pays en lien avec la Chambre d'Agriculture. Nous étions 400 personnes à partager notre repas ce soir là. Ce fut malgré tout un réel succès pour les consommateurs, les producteurs et organisateurs. Je tiens à remercier très sincèrement tous les bénévoles pour la réussite de cette soirée.

Les protocoles sanitaires ont exigé quelques aménagements dans nos différents sites publics de par l'installation de cloisons en plexiglass à la mairie, à l'agence postale, à la cantine, et la désinfection du matériel et des locaux.

Nous avons dû fermer les salles à la location, fermer les jeux sur le site des bords de Sèvre, organiser différemment le service à la cantine. Et, afin de respecter les distanciations physiques obligatoires, nous réunissons le conseil municipal au sein de la salle des fêtes. Nos agents ont su s'adapter à toutes ces contraintes et nous les en remercions.

Malgré ce contexte difficile, c'est toujours une satisfaction de voir s'installer de nouvelles familles sur notre territoire communal. Notre lotissement «les Pommiers» se défait de 12 parcelles, avec la vente de 5 d'entre elles et la réservation de 7 autres. Et ce n'est pas moins de 25 maisons qui ont changé de propriétaires depuis le début de l'année.

L'équipe municipale reste attentive à l'intégration de tous. N'hésitez pas à venir nous rencontrer. Je profite également de ce petit mot pour souhaiter la bienvenue aux nouvelles enseignantes. Madame Laura Chevalier a pris la direction de l'école Saint Louis depuis la rentrée. Elle est en charge de la classe élémentaire alors que Madame Thérèse Avoine enseigne dans la classe maternelle.

Bonne année scolaire à toutes et à tous ainsi qu'à l'ensemble des enfants.

C'est avec plaisir que le conseil municipal vous propose ce bulletin annuel. Les responsables de commission vous présentent les projets en cours, les différentes informations communales, municipales, culturelles, citoyennes mais aussi pratiques. Quant aux associations, elles nous dressent le bilan de l'année.

Merci à vous tous pour votre engagement.

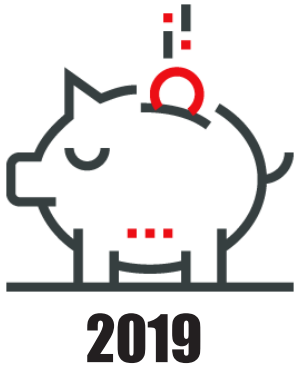
A l'heure où nous écrivons ce bulletin, la situation sanitaire reste fragile et nécessite toujours de prendre des précautions. Nous restons vigilants et à votre écoute.

Toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter une belle année et une bonne santé pour 2021.

Prenez soin de vous !

Véronique Sabiron

Commentaires financiers du budget communal



Le budget réalisé 2019 est relativement positif et nous laisse une marge pour de nouveaux investissements.

Le budget 2020 a été voté par le conseil municipal exceptionnellement en juillet dernier. Les principaux projets étaient déjà engagés par le précédent conseil. Cependant, pour percevoir une subvention du département au titre du CAP79 et devant clôturer les travaux en fin d'année, nous avons anticipé l'aménagement final de la rue du Rocher dans le bourg.

Malgré la baisse des dotations :

2018 : 71 267 euros

2019 : 67 625 euros

2020 : 54 605 euros,

➔ le conseil a fait le choix cette année de ne pas augmenter les taux d'imposition pour la commune

Budget communal principal 2019

Fonctionnement

Dépenses

Charges à caractères générales	136 359,86 €
Charges de personnel	158 282,76 €
Autres charges	47 204,63 €
Charges financières	6 493,62 €
Opération d'ordre lotissement	39 289,88 €
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	387 630,75 €
Excédent fonctionnement	184 006,67 €
	571 637,42 €

Recettes

Atténuation de charges	20 160,72 €
Transfert entre section	11 772,88 €
Produits des services	11 255,40 €
Impôts et taxes	352 450,06 €
Dotations et subventions	118 088,00 €
Autres produits de gestion courante	32 627,93 €
Produits financiers	880,84 €
Produits exceptionnels	24 401,59 €
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	571 637,42 €
	571 637,42 €

Investissement

Dépenses

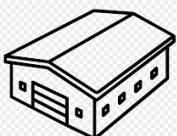
Remboursement emprunts	27 445,12 €
Total des dépenses équipements Voirie	102 317,42 €
Voirie	70 007,13 €
Salle des fêtes Autre	7 623,96 €
Bâtiments	2 581,70 €
Matériel	12 777,71 €
Cimetière	5 218,92 €
Place de l'église	4 108,00 €
	Répartition
Régularisation d'opérations	11 772,88 €
TOTAL DES DEPENSES INVESTISSEMENT	141 535,42 €
Solde d'exécution renoté N-1	122 409,35 €
Excédent investissement	24 190,70 €
	288 135,47 €

Recettes

Excédents de fonctionnement	1 066,62 €
Emprunts et dettes	127 033,91 €
Immobilisation corporelles	120 745,06 €
Amortissements des immobilisations	31 772,88 €
Amortissements des immobilisations	7 517,00 €
TOTAL DES RECETTES INVESTISSEMENT	288 135,47 €
	288 135,47 €

2020

Bâtiment communal	Voirie	Matériel	Aménagement	Salle des fêtes
112 260,50 €	77 478,03 €	6 017,76 €	20 846,62 €	6 374,75 €



La Mairie



La mairie de Vernoux-en-Gâtine est ouverte du lundi au vendredi. L'accueil du public s'effectue aux horaires suivants :

Lundi : 9h / 12h
Mardi : 9h / 12h – 13h30 / 17h
Mercredi : FERMÉ
Jeudi : 9h / 12h – 13h30 / 17h
Vendredi : 9h / 12h

Aurélie BURET assure le secrétariat de mairie

☎ : 05 49 95 83 03
✉ : communevernoux@orange.fr



Les agents territoriaux

Service technique

1. Pierre Baudet
2. Nathalie Boutet
3. Romuald Charron



Cantine

1. Marie-Line Brossard
2. Sylvie Billaud (remplaçante)
3. Nathalie Malguid



Bibliothèque – Agence postale

Marie-Line Brossard



État civil 2020

Il est né cette année



Marius, Christian, Thierry **JUIN**
 né le 30/10/2020
 fils de Amélie LIEBOT et Simon JUIN

Ils se sont mariés cette année



Sylvie MINY et Pascal GELEE
 le 16/05/2020

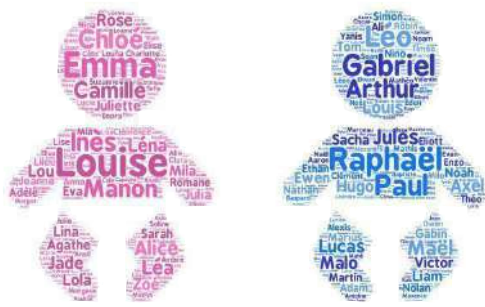
Ils nous ont quittés cette année



Jeanne GUIONNET décédée le 01/02/2020
 Trevor ROBSON décédé le 17/03/2020
 Guy BERSON décédé le 25/04/2020
 Jean MORISSET décédé le 27/05/2020
 Josette LANIER décédée le 27/05/2020
 Clotaire BARON décédé le 24/06/2020
 Yves GEFFARD décédé le 21/07/2020
 René RACAUD décédé le 28/10/2020
 Sandra BIGRE décédée le 29/10/2020
 Barbara DOCKER décédée le 21/11/2020

Ils ont signé un PACS en Mairie

Coralie LEYVAL et Jérémy DUPONT
 le 24/06/2020
 Alexandra POUPARD et Quentin BOISSEAU
 le 04/07/2020
 Christelle ARCENT et Kilian COME
 le 21/09/2020



Il y a 100 ans, en **1920**, le top 3 des prénoms les plus donnés était le suivant :

Chez les filles : Marie, Jeanne et Madeleine

Chez les garçons : Jean, André et Pierre

L'opus annuel de l'Officiel des prénoms révèle que les prénoms que les Français ont plébiscité le plus en **2020** sont, dans l'ordre :

Chez les filles : Emma, Louise, Chloé, Jade et Alice

Chez les garçons : Gabriel, Raphaël, Léo, Louis et Lucas

Par ailleurs, en **2020**, une étude montre que dans l'Hexagone, toutes catégories d'âges confondues, les prénoms les plus portés sont :

Chez les filles : Marie, Nathalie et Isabelle

Chez les garçons : Jean, Michel et Philippe



INSOLITE

En matière de prénoms, tous les choix sont permis ou presque ! Il faut dire que les parents ne manquent pas d'imagination quand il s'agit de jouer la carte de l'originalité... Au risque parfois de se voir recaler. Voici un florilège des prénoms interdits par les autorités... Ikea en Suède, Bâbord et Tribord en Bretagne, Nutella à Valenciennes, Gsm en Belgique, Lucifer, Christ, Violence, Superman et Fish & Chips en Nouvelle-Zélande, Mini-Cooper à Perpignan, Rambo et Hitler au Mexique, Arobase en Chine, Mona Lisa au Portugal, Méthadone aux Pays-Bas ou encore Apple en Malaisie.

Église de Vernoux-en-Gâtine

Ce lieu a (peut-être) quelque chose à vous dire. S'il vous arrive de vous promener dans le bourg, seul ou non, pourquoi ne pas franchir la porte de notre église ?

La vocation première de ce bâtiment qui lance son clocher dans le ciel au cœur de notre village est bien sûr d'être un lieu de culte, catholique, où sont célébrés messes, baptêmes, mariages ou obsèques, mais elle fait aussi partie de notre patrimoine culturel local.

Des événements, heureux ou moins heureux, de la vie vous y conduisent parfois. Vous pouvez cependant également venir trouver dans ce modeste lieu, à un autre moment, un instant de recueillement, une respiration dans votre journée. Soyez les bienvenus !



Bibliothèque & Agence postale



Lundi-mardi-jeudi-vendredi de 14h00 à 16h30
Mercredi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 16h30

✉ 7 rue de l'Océan 79240 Vernoux-en-Gâtine
☎ 05 49 95 83 00
✉ bibliothequevernoux@orange.fr



AGENCE POSTALE
COMMUNALE

⇒ La levée du courrier se fait tous les jours à 14h30 et le samedi matin à 9h00 (boîte jaune extérieure)

⇒ Mise à disposition d'un ordinateur et/ou d'une tablette numérique (consultations gratuites)

⇒ Lecture sur place et/ou emprunts de livres (romans fictions, romans policiers, documentaires, bandes dessinées, magazines)

⇒ Le fonds de la bibliothèque est constitué et enrichit grâce aux généreux donateurs, d'un apport par 4 résavettes (une par trimestre) suite à des réservations en ligne (bibliothèque départementale des Deux-Sèvres du Conseil Général) et de 2 ASP (Accueil Sur Place à Niort pour une plus grande sélection)



Adulte (+ de 14 ans) 4 €
 Enfant (- de 14 ans) 2 €, gratuit à partir du 3^{ème} enfant

La Bibliothèque est gérée directement par la commune dans l'attente d'un nouveau réseau communautaire. Le prêt est gratuit pour les collectivités, les associations, les entreprises et les assistantes maternelles de la commune. En 2020, 21 adultes, 6 enfants, 2 assistantes maternelles, l'école Saint Louis (2 classes) et la garderie périscolaire ont emprunté des livres.

En début d'année, les écoliers ont étudié les îles françaises. Depuis la rentrée scolaire, les institutrices ont emprunté les continents, les pays et viure ailleurs (L'Afrique, l'Amérique du Nord). Cette année, de par la situation sanitaire, seulement 2 animations ont pu être organisées avec le Relais des Assistantes Maternelles (RAM) Parthenay-Gâtine :

- Le 7 janvier : thème ⇒ propreté/hygiène
- Le 9 septembre : thème ⇒ l'Automne

Chansonnette

Si tu aimes le soleil dit bonjour
 (bon-jour !)

Si tu aimes le soleil et l'automne qui se réveille...

Si tu aimes le soleil dit bonjour...



Le protocole sanitaire mis en place implique la désinfection des mains avec la mise à disposition à l'entrée et au guichet de gel hydroalcoolique, l'installation de parois en plexiglass (1 côté bibliothèque et 1 côté agence postale), d'un sens de circulation (entrée/sortie), du port obligatoire d'un masque et la mise en quarantaine des livres à leur retour d'une durée de 7 jours après avoir été désinfectés.



École Saint Louis

Que de changement en cette rentrée de septembre 2020...
L'école a accueilli deux nouvelles enseignantes :
Madame Avoine s'occupe de la classe des maternelles/CP qui compte 16 élèves et Madame Chevalier, la nouvelle Chef d'Établissement, des 17 élèves de CE/CM.
Comme l'an passé, Madame Louvet prend en charge les élèves qui vont à la garderie le matin et le soir.



Pendant l'été, l'école a rajeuni grâce aux nombreux travaux réalisés par les parents d'élèves. Des murs et les portails ont été repeints, les bancs ont été réparés et de nouveaux tableaux ont été installés dans les classes. Merci à eux !



Pour bien commencer l'année, les enfants ont préparé, avec leurs enseignantes, une célébration de rentrée. À cette occasion, le père Gérard Mouchard a béni les cartables des enfants. Il s'agit, pour les croyants, de placer l'année scolaire sous le regard bienveillant de Dieu et pour les non croyants, d'avoir un temps de partage et d'échange. Ce temps fut aussi l'occasion de chanter sous la direction de madame Avoine et Madame Chevalier qui accompagnait les enfants à la flûte traversière.



Juste avant de partir en vacances de la Toussaint, des élections de délégués ont été organisées dans les deux classes. Afin de se rapprocher au mieux de la réalité, tous les candidats ont fait campagne avec un programme et des slogans. Des affiches ont été réalisées, chacun avait sa carte d'électeur qui fut tamponnée après avoir glissé son bulletin dans l'urne. Les enfants ont même eu la possibilité, grâce à la mairie, de pouvoir voter dans les isoaloirs prêtés pour l'occasion. Bravo aux nouveaux élus !!

L'équipe enseignante



Budget participatif 79

À l'origine, un exercice démocratique riche et inédit...

En 2019, 400 Deux-Séuriens participaient au Grand Débat des Deux-Sèvres, organisé par le Département.

Durant cette soirée, les débats ont été riches et ont montré l'intérêt des habitants pour la vie de la cité. Soucieux de poursuivre cette démarche de démocratie participative et que chacun puisse s'exprimer sur l'amélioration de son cadre de vie, le Département invite à proposer des idées d'investissements pour le territoire. Après un vote citoyen, les idées « élues » seront financées et réalisées grâce à une enveloppe de 2 millions d'euros.



Maryse Cadet a répondu à l'invitation et a émis cette proposition :

Le parc des Bords de Sèvre est un espace naturel ombragé de 3 ha. Il y est traversé par la Sèvre Nantaise. C'est un lieu de détente, de rassemblement (pique-nique, fête communale, familiale, vin d'honneur etc...). Juste à côté, se situe une aire de camping-car très fréquentée. Il y a également une aire de jeux mais je dois bien avouer qu'elle n'est plus fonctionnelle. Mon idée à moi : la réfection de cette partie du parc qui comprendrait le renouvellement des jeux, du sol de réception (qui sera constitué de matériaux recyclés (les dalles amortissantes sont des sièges d'automobile usagés)). Ces travaux seront réalisés par 2 entreprises Deux-Séuriennes (une pour les fournitures, l'autre pour la pose). Ces structures seront les bienvenues pour notre école.

80 lauréats connus en novembre

700 idées ont été déposées et 193 projets retenus et proposés au vote du lundi 31 août au vendredi 2 octobre.

Ce vote était ouvert à tous les deux-séuriens de plus de 11 ans.

Ce beau projet, porté par Maryse est donc soumis au vote du public. Avec l'aide de la commune et par le biais des moyens de communication, une affiche est diffusée et les appels aux votes pour ce projet sont lancés de part et d'autre !

Le 16 novembre, le résultat tombe et ce projet est élu avec un nombre de voix très bien placé ! Son projet est placé dans la 2^{ème} catégorie faisant partie des 25 projets élus. BRAVO

Pour rappel, sont élus :

-Les 50 projets ayant obtenu le plus de voix et dont les coûts de réalisation sont compris entre 1 € et 15 000 €

-Les 25 projets ayant obtenu le plus de voix et dont les coûts de réalisation sont compris entre 15 001 € et 50 000 €

-5 projets ayant obtenu le plus de voix et dont les coûts de réalisation sont compris entre 50 001 et 100 000 euros.

EQUIPEMENT LUDIQUE ET SPORTIF POUR PETITS ET GRANDS AUX BORDS DE SEVRE **PROJET 1-528**



Projet d'aménagement sélectionné par le département des Deux-Sèvres dans le cadre du budget participatif

Ce beau projet porté par une habitante de VERNOUX-EN-GÂTINE a pour vocation d'équiper les « Bords de Sèvre » d'une aire de jeux ludique et sportive pour l'épanouissement de nos enfants et favoriser l'échange et le lien social entre habitants. Ces terrains d'aventure qui font la part belle à l'imagination et au sens du défi !



Pour le voir aboutir VOTEZ sur www.budgetparticipatif79.fr ou sur bulletins « papier » à retirer auprès de votre Mairie



Participation au vote du 31 août au 2 octobre 2020

75 ans du 8 mai 1945 : une cérémonie de commémoration sous le signe du confinement



La cérémonie de commémoration de la victoire de 1945 sur le nazisme a eu lieu dans des circonstances particulières sans public et dans le respect des distanciations physiques.

En ce vendredi 8 mai si particulier en raison du confinement, ce qui expliquait que les citoyens étaient absents, le maire, les adjoints ainsi que l'ancien combattant ont déposé la gerbe traditionnelle au monument aux Morts, à l'occasion de la commémoration du 8 mai 1945.

Pour mémoire, les pertes humaines pendant la Seconde Guerre mondiale ont été de l'ordre de 60 millions de morts.



Cérémonie commémorative du 11 novembre Hommage à l'ensemble des morts pour la France

Mercredi 11 novembre 2020 à 11h00, à l'occasion de la commémoration de l'armistice mettant fin à la guerre 1914-1918, une cérémonie a été organisée au monument aux morts en format restreint suivant le protocole demandé par la Préfecture des Deux-Sèvres : sans public, dans le respect des mesures sanitaires et en comité restreint (6 personnes maximum).

À l'issue, une gerbe a été déposée à l'occasion du 102^{ème} anniversaire de l'Armistice de 1918



Commerces de proximité et commerce ambulant



Restaurant « La Petite Noisette »

Clin d'œil « Hazel » : noisette en français !
www.lapetitenoisette.com

05 49 64 45 53



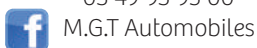
Boulangerie-Pâtisserie

« JASMIN Aurélien et Hélène »
 05 49 95 83 26



Garage « M.G.T Automobiles »

05 49 95 93 00



Pizza « La case à Gui »

06 29 05 16 45

(en cours de changement à ce jour)

**Nos commerces de proximité sont essentiels à la vie de notre village.
 Nous comptons sur chacun pour les faire travailler.**

Du nouveau chez les maçons



En cette année 2020 nous avons le plaisir de voir Matthieu Parthenay reprendre l'entreprise de maçonnerie de ses parents, nous ne pouvons que lui souhaiter de réussir dans son activité.

Nous profitons de cette occasion pour souhaiter une bonne retraite à « Vivi » !

Une autre installation, en maçonnerie aussi, il s'agit de Mickaël Dupuis que nous accompagnons de nos vœux de réussite également, le travail ne manquant pas dans cette activité.



MICKAEL DUPUIS
 3 chemin de la promenade
 79240 Vernoux en Gâtine

06 78 58 57 59

mddupuis.mickaël@orange.fr

L'an passé nous avons vu disparaître l'entreprise Billaud Girard, nous retrouvons, comme auparavant, trois entreprises de maçonnerie à Vernoux-en-Gâtine.

Marché des producteurs du pays

Cet été, le 24 juillet, sur notre magnifique site des « Bords de Sèvre », la première édition d'un marché des producteurs de Pays sur notre commune a connu une belle affluence et un franc succès.

Cette manifestation organisée en partenariat avec la Chambre d'Agriculture, le comité des fêtes « Vernoux En Folie » et en association avec l'aide de la commune a confirmé l'intérêt porté par les consommateurs à l'achat en direct auprès de producteurs locaux.

Moment événementiel en soirée pour notre village, ce marché a valorisé pleinement la richesse de notre région, et a permis d'acheter les meilleurs produits « à la source » et de les déguster sur place.

Ce marché a réuni treize producteurs locaux. Ce fut une véritable vitrine de leur savoir-faire. Les consommateurs ont pu échanger directement avec les producteurs et goûter les produits locaux qu'ils ne connaissaient pas forcément.

Bien sûr, nous avions quelques appréhensions avant le marché au vu du contexte des derniers mois : est-ce que les visiteurs seraient au rendez-vous ? Finalement, le marché s'est très bien passé et les mesures sanitaires en vigueur associées à un protocole sanitaire ont rassuré les visiteurs qui ont répondu à l'appel !

Le marché a été rythmé par les airs traditionnels du groupe « fa si l'accordéon vendéen ».

Au total, ce sont près de 600 visiteurs ravis de se retrouver en famille ou entre amis qui ont partagé un moment convivial.

La commune de Vernoux-en-Gâtine était heureuse de voir cet événement dynamiser son territoire. Cette réussite est un encouragement à renouveler cette action pour offrir à notre commune, de beaux moments de convivialité.

Nos remerciements les plus sincères aux producteurs présents, à nos partenaires, nos élus, nos amis et clients pour leur participation et leur bonne humeur !





Le comité des fêtes « Vernoux En Folie » et la commune de Vernoux-en-Gâtine ont pris la décision d'inviter les représentants des 4 associations partenaires :

- L'école privée Saint Louis
 - Le club sportif « GATI-FOOT »
 - L'Amicale de Gâtine-don du sang
 - L'association théâtrale de Vernoux
- à venir retirer le montant de 300 euros chacune, la résultante de leur participation à cette festivité.



Le site du GRAND MOULIN vers une nouvelle histoire – EPTB Sèvre Nantaise

En 2012, le plan d'eau du Grand Moulin a connu une rupture de ses organes de vidange occasionnant à l'aval l'envasement du cours de la Sèvre Nantaise sur plusieurs kilomètres. Pollution et mortalité de la vie aquatique ont amené les autorités à imposer une mise en conformité de cet ouvrage aux propriétaires qui se sont ainsi trouvés très démunis.

Devant la complexité du problème et afin d'envisager toutes les possibilités, un Comité de Pilotage local élargi a été réuni, à l'initiative du Syndicat des Sources de la Sèvre Nantaise (aujourd'hui dissout et dont les missions ont été reprises par l'Établissement Public Territorial du Bassin de la Sèvre Nantaise) pour étudier les différentes solutions envisageables. L'étude du site a été confiée à un bureau spécialisé qui a permis de prendre en compte toutes les composantes techniques, réglementaires, écologiques et financières du projet.



L'analyse de ces différentes composantes a permis d'aboutir à la conclusion que la remise en eau du plan d'eau ne constituait pas une solution accessible mais que l'abandon total du site n'était pas non plus souhaitable. C'est donc dans le cadre de l'intérêt général et afin de préserver la biodiversité du site que la collectivité s'est portée maître d'ouvrage d'un projet d'aménagement et de valorisation écologique du site.

La première étape a été de proposer aux propriétaires l'acquisition des 13 ha de la zone humide préservant ainsi le cours de la Sèvre nantaise qui dorénavant méandre sans contrainte dans l'ancien plan d'eau. Depuis 2018, l'EPTB de la Sèvre Nantaise est ainsi devenu propriétaire de cette zone.



Un projet d'aménagement du site est en cours de finalisation afin de répondre aux attentes réglementaires et de bénéficier d'aides financières conséquentes. L'agence de l'eau Loire Bretagne, la Région Nouvelle Aquitaine et le Conseil Départemental sont parmi les financeurs potentiels d'un projet qui se doit de préserver le caractère naturel du site, d'héberger la biodiversité et de garantir la qualité et la quantité des eaux à travers le rôle essentiel rempli par la zone humide.

A l'heure actuelle, le projet pas encore totalement validé prévoit essentiellement la mise en place d'un réseau de mares, le maintien d'une partie ouverte au centre du site avec à terme le souhait d'un retour partiel au pâturage comme cela se faisait il y a de nombreuses années. Une dépression centrale de quelques milliers de m² pourrait également être réalisée afin de retrouver durant les mois humides un phénomène de miroir d'eau temporaire. Le creusement de cette dépression conduirait alors à élargir sur

plusieurs mètres la largeur actuelle de la digue supportant la route communale.

De nombreuses étapes restent encore à franchir pour que le site soit géré de façon durable et qu'un jour il puisse héberger une biodiversité riche. L'EPTB de la Sèvre Nantaise, la mairie de Vernoux en Gâtine et le Conservatoire des Espaces Naturels vont poursuivre leurs efforts pour qu'il en soit ainsi afin que la Sèvre nantaise conserve sa richesse si près de ses sources.

www.seure-nantaise.com - eptb@seure-nantaise.com
Contact technique local : F. CAILLEAUD mairie de Moncutant s/sèvre



Des infos du projet de Parc naturel régional de Gâtine poitevine

Les nouveaux conseillers municipaux au cœur du projet

L'année 2020 a été l'occasion de renouveler les équipes municipales. Les nouveaux conseillers, tout comme les acteurs impliqués dans la vie locale, seront associés à l'écriture de la Charte du projet de Parc naturel régional (PNR). Si les délais sont respectés, la phase d'évaluation et de validation de la Charte se terminera par la consultation des communes avant la fin de ce mandat municipal. Chaque Conseil municipal aura le choix d'adhérer à ce projet de Charte et donc au futur Syndicat Mixte du PNR.



Point d'étape sur le projet

Le Pays de Gâtine a obtenu, de l'Etat, en 2019, un avis d'opportunité favorable à la création du PNR. Ce concours d'entrée est une première étape mais il reste plusieurs années de travail avant d'obtenir le diplôme : le label PNR. Ce temps qui peut sembler long s'explique par le besoin de concertation nécessaire à l'adhésion de chacun à la feuille de route pour construire la Gâtine de demain : La Charte du Parc. C'est un contrat entre l'ensemble des acteurs d'un territoire. Elle est valable 15 ans et se décline en plans d'actions afin de répondre aux enjeux du territoire dans le cadre des missions attribuées aux PNR, à savoir la protection du patrimoine paysager et architectural, la participation à la qualité de la vie locale, l'encouragement des activités économiques et l'innovation.

Cette année, si particulière, n'aura pas remis en cause le projet de PNR. Au contraire elle a multiplié les raisons de s'engager dans cette démarche afin de préserver un cadre de vie de qualité lorsque nos déplacements sont limités ou de soutenir les productions locales et les agriculteurs engagés en vente directe. Les restrictions sanitaires ont limité la tenue de grandes réunions participatives. Cependant, le Pays de Gâtine a pu avancer sur des éléments d'études comme l'inventaire du linéaire de haies ou l'identité paysagère du Pays de Gâtine.

Qui pilote le projet de Parc ?

Le projet de PNR est porté par le Pays de Gâtine depuis 2016 et par son Président, nouvellement réélu, Didier GAILLARD, maire de Ménigoute. Les 31 élus du Pays de Gâtine suivent attentivement l'avancée du projet et un vice-président est chargé plus particulièrement de ce dossier, il s'agit de Jean-Pierre RIMBEAU, Maire d'Ardin et Président de la Communauté de communes Val de Gâtine. Toute l'équipe salariée du Pays de Gâtine est également mobilisée, selon les thématiques d'action et une cheffe de projet, Camille Bévuillon est dédiée à cette mission.

Le soutien de la Région et du Département

La Région Nouvelle-Aquitaine (qui a la compétence pour créer un PNR) accompagne financièrement et techniquement le Pays de Gâtine depuis le tout début de la démarche. Le Pays de Gâtine peut également compter sur le soutien du Département des Deux-Sèvres, partenaire de la démarche depuis son lancement, qui vient de valider une aide financière pour trois ans. Ces aides vont accompagner les études nécessaires au projet de PNR ainsi que l'animation des temps de concertation avec les acteurs et les habitants de la Gâtine.

Des experts au service du projet de Parc

Une nouvelle instance a été créée pour accompagner la création du PNR : il s'agit du Conseil Scientifique et Prospectif. Il est composé de chercheurs ou universitaires en activité ou retraités, d'experts ou de personnalités qualifiées dans les domaines des sciences de la nature ou des sciences humaines et sociales. C'est un outil d'aide à la décision qui a pour rôle de formuler des propositions et de conduire des réflexions lorsque sont à prendre des décisions nécessitant une expertise technique et scientifique sur le territoire.

Renseignements : Pays de Gâtine : 05 49 64 25 49 - pays-de-gatine@gatine.org

Plus d'informations sur le site du Pays de Gâtine rubrique « Le projet de PNR » et sur la page Facebook « Projet de PNR de Gâtine poitevine »



Passage du Tour de France en Gâtine le 9 septembre 2020, installation du Pays de Gâtine sur la commune des Châteliers avec l'aide de Jean-Yves Faucher et Eric Veillon, agriculteurs sur la commune.



Parthenay-Gâtine nous accompagne dans notre quotidien !

Le saviez-vous ? Notre commune de Vernoux-en-Gâtine fait partie des 38 communes qui composent aujourd'hui la Communauté de communes de Parthenay-Gâtine. Soucieuse d'être à nos côtés, Parthenay-Gâtine nous accompagne au quotidien en nous offrant des services publics et des animations de qualité.

Le Relais enfance

Parents, vous êtes à la recherche d'un mode de garde pour votre enfant ou d'un accompagnement à la parentalité. Assistante maternelle ou parent employeur, vous avez besoin d'information et/ou d'accompagnement.

Le Relais enfance est là pour répondre à toutes nos questions. Ouvert à tous et gratuit, il est animé par une professionnelle de la petite enfance.

Le Relais organise aussi des **matinées d'éveil ouvertes aux jeunes enfants, accompagnées d'un adulte** (professionnel ou en famille). Ces rencontres, qui favorisent les échanges, l'entraide, l'enrichissement pour les jeunes enfants comme pour les adultes, se déroulent régulièrement à Vernoux-en-Gâtine.

Pour tout renseignement, s'adresser à l'antenne du Relais Enfance de votre secteur :

Par tél : 05 49 95 76 10
Les mardis, jeudis et vendredis de 13h30 à 16h30 /
les mercredis de 9h à 12h / les jeudis de 17h à 20h
pendant les périodes scolaires
Mail : rpe-secondigny@cc-parthenay-gatine.fr

La médiathèque de Secondigny



La médiathèque de votre secteur est située à Secondigny. **Elle fait partie du réseau des médiathèques communautaires de Parthenay-Gâtine**, qui regroupe aussi Parthenay et Pompaire.

Grâce au réseau, **vous pouvez emprunter un ouvrage à**

Secondigny, mais aussi faire venir un livre, CD ou DVD depuis Parthenay ou Pompaire. Vous pourrez venir le retirer à la médiathèque de Secondigny.

Retrouvez tout le catalogue :
www.mediatheque.cc-parthenay-gatine.fr

Médiathèque de Secondigny, 21 rue de l'Anjou.
Tél : 05 49 95 84 83. Mardi de 14h à 18h / Mercredi de 10h à 12h et de 14h à 18h / Vendredi de 14h à 18h / Samedi de 9h30 à 12h30

Biblio chez soi, le portage de documents à domicile



Ce service s'adresse à l'ensemble des habitants du territoire de Parthenay-Gâtine, dont Vernoux-en-Gâtine, qui ne peuvent pas se déplacer de façon temporaire ou permanente.

Vous pouvez accéder à l'ensemble du catalogue (BD, livres, CD, DVD, presse) du réseau des médiathèques communautaires de Parthenay-Gâtine. : www.mediatheque.cc-parthenay-gatine.fr

Il vous suffit de **contacter le service Biblio chez soi, la médiathèque de Secondigny** ou vous adresser à la bibliothèque de notre commune pour fixer un premier rendez-vous.

Biblio chez soi : 06 03 33 57 36/
biblio-chezsoi@cc-parthenay-gatine.fr
Médiathèque de Secondigny : 05 49 95 84 83
Bibliothèque de Vernoux-en-Gâtine : 05 49 63 79 37

Le soutien à domicile

Le Centre intercommunal d'action sociale de Parthenay-Gâtine propose un service de soutien à domicile. Il a pour mission d'accompagner les personnes âgées ou handicapées, à domicile, en leur apportant une aide pour la gestion du logement, l'accomplissement des actes essentiels de la vie, un soutien moral et psychologique.

CIAS, antenne de Secondigny – La Guichetière -
05 49 95 78 75

Tourisme/Animation du patrimoine

Grâce à son service Animation du patrimoine, la Communauté de communes de Parthenay-Gâtine

propose de nombreuses animations sur le territoire.

Vernoux-en-Gâtine est régulièrement mise à l'honneur, avec des animations au village de La Fazilière et des randonnées sur notre commune, notamment sur la période estivale.

Le service a également conçu et balisé un parcours VTT pour découvrir notre commune : Parcours « Terroir et savoir-faire de Gâtine » de 19,8 km au départ de la place de l'Eglise.

Plus d'information : cc-parthenay-gatine.fr > **vivant et dynamique** > **patrimoine et médiation** > **balades et randonnées**

Suivez tous les services et l'actualité de la Communauté de communes Parthenay-Gâtine : cc-parthenay-gatine.fr

Facebook : **Communauté de communes Parthenay-Gâtine**

Le bureau communautaire

Président							
Jean-Michel PRIEUR PARTHENAY	Jany PERONNET SECONDIGNY	Claude BEAUCHAMP PARTHENAY	Alexandre MARTIN FÉNEY	Patricia BERGEON SAINT-MARTIN-DU-TOULOUX	Chantal CORNUAULT PARADIS-THÉNEY	Guillaume CLEMENT LA-FERDIERE-PARTHENAY	Magaly PROUST PARTHENAY
	En charge du développement économique, industriel et artisanal	En charge du développement économique agricole et agro-alimentaire	En charge de la jeunesse, de la vie de citoyens	En charge de l'inclusion et de l'insertion des publics	En charge de l'environnement et des déchets	En charge de la santé et de la prévention	En charge de la solidarité et de la cohésion sociale
3^e Vice-Président							
Emmanuel ALLARD ALLONNE	Marie-Noëlle BEAU CHÂTELLON-SUR-TOULOUX	Didier VUY LE TALLUD	Jérôme BACILE PARTHENAY	Bernard CAGLINEAU ROUGNE-HÉRISSON	Philippe ALBERT MORISSE-TOULOUX	Olivier CHÉLAUD LE TALLUD	
En charge de la qualité des équipements, infrastructures et innovation numérique	En charge des ressources humaines	En charge du projet de territoire	En charge de la coopération territoriale et de la politique sportive	En charge de la responsabilité de la politique, de la vie sociale, de la jeunesse, de l'accessibilité et de la gouvernance	En charge des ressources humaines et de la vie sociale	En charge des finances et de l'occupation foncière	

Le conseil communautaire

JEAN-LOUIS BESSON SAINT-LOUIS	DOMINIQUE ARNAUD SAINT-LOUIS	JEAN-LUC BÉDET MORISSE	LAURENT BOURREAU CONTESSÉ	FRANÇOISE BOUCHET SAINT-LOUIS	PATRICIA BOUCHET SAINT-LOUIS	PHILIPPE CHARRIER SAINT-LOUIS	JEAN-FRANÇOIS CHALUSSEAU MORISSE	ERIC CHEVILLON LE TALLUD-LEZ-TOULOUX	GENEVIÈVE CORNUAULT MORISSE	CÉLINE DESPREZ SAINT-LOUIS-LEZ-TOULOUX	JEAN-FRANÇOIS FOURNIER SAINT-LOUIS-LEZ-TOULOUX
OLIVIER DESJARDINS SAINT-LOUIS	OLIVIER DUBOIS SAINT-LOUIS	NICOLE GALLEZ MORISSE	NICOLE GOUACHE LE TALLUD	VÉRONIQUE GIRET LE TALLUD	FRANÇOISE GOUACHE SAINT-LOUIS	JEAN-CLAUDE GOUACHE SAINT-LOUIS	LOUIS-HENRI GOUACHE SAINT-LOUIS	JEAN-LUC HEUVEL SAINT-LOUIS	ANNE HERVÉ SAINT-LOUIS	JACQUES JÉNOT SAINT-LOUIS	SANDRINE LACROIX SAINT-LOUIS-LEZ-TOULOUX
HERVÉ LACROIX SAINT-LOUIS	OLIVIER LE ROUX SAINT-LOUIS	JEAN-FRANÇOIS LE ROUX SAINT-LOUIS	DANIEL MALVAUD SAINT-LOUIS	JEAN-VINCENT MARTINEAU SAINT-LOUIS	BERNARD NEMEAU SAINT-LOUIS-LEZ-TOULOUX	CATHERINE NORN SAINT-LOUIS	THIÉRY PANNETIER SAINT-LOUIS	THIÉRY PANNETIER SAINT-LOUIS	PIERRE-ANDRÉ PANNETIER SAINT-LOUIS	MAURICE PITT SAINT-LOUIS	JEAN-PIERRE POUCHET SAINT-LOUIS
VÉRONIQUE SEBE SAINT-LOUIS	MARIE-FRANÇOISE THIBAUT SAINT-LOUIS-LEZ-TOULOUX	CHANTAL VAILLANT SAINT-LOUIS	PASCALE ROBIN SAINT-LOUIS	MICHEL ROY SAINT-LOUIS	OLIVIER ROY SAINT-LOUIS	VÉRONIQUE SABRON SAINT-LOUIS-LEZ-TOULOUX	CATHERINE THIBAUT SAINT-LOUIS	JEAN-LUC THÉNIER SAINT-LOUIS	LOUIS MORISSET SAINT-LOUIS-LEZ-TOULOUX	SANDRINE MOUTON SAINT-LOUIS-LEZ-TOULOUX	SANDRINE MOUTON SAINT-LOUIS-LEZ-TOULOUX

Enfance

Relais Assistants Maternels - RAM



Vous recherchez un mode d'accueil pour votre enfant ou futur enfant, vous avez des interrogations, nous sommes votre interlocuteur privilégié, appelez-nous au 06 49 95 76 10

Le Relais Enfance de la Communauté de Communes Parthenay Gâtine est un service gratuit qui s'adresse à tous : aux tout-petits, aux parents, aux futurs parents et aux professionnels de la petite-enfance.

Vous êtes parents : sachez que des professionnels de la petite-enfance assurent un accueil téléphonique ou sur rendez-vous au plus proche de votre domicile (Amailloux, Secondigny, Parthenay, La Peyratte). Ils vous accompagnent dans vos démarches de mode d'accueil auprès d'un assistant maternel, d'une structure d'accueil collectif ou à votre domicile.

Vous êtes assistant maternel : le relais est là pour vous accompagner dans votre parcours et votre quotidien professionnel.

Des matinées d'éveil appelées « les p'tites bouilles » sont proposées gratuitement les mardis, jeudis et vendredis matin.

Ces temps de rencontres et de socialisation sont ouverts aux enfants de 0 à 6 ans sur tout le territoire en itinérance.

Un planning est proposé de vacances scolaires à vacances scolaires et consultable sur le site de la Communauté de Communes Parthenay Gâtine.

Une réservation vous sera demandée afin de vous accueillir dans les meilleures conditions.



Halte-garderie « Galipette »

La halte-garderie « Galipette », située au 23 rue de l'Anjou à Secondigny, accueille, grâce à une équipe de 3 professionnelles de la petite enfance des enfants de 2mois1/2 jusqu'à la scolarité (3 ou 4 ans). Elle est ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 17h et fermée le mercredi après-midi.

Sa capacité d'accueil est de 12 places le matin et 10 places l'après-midi. Cet établissement est géré par l'Association Familles Rurales de Secondigny.



Des ateliers parents-enfants sont mis en place un mercredi matin/mois avec des intervenants extérieurs, ils permettent de partager un moment avec son/ses enfants autour d'une activité (fabrication de petits pains, activité poney, yoga en famille...). Les bénévoles de l'association organisent également des manifestations : journée de l'enfance, vide dressing, bourse aux jouets...).



Contacts :

Concernant la Halte-garderie (fonctionnement, visites...) : Marielle Deguil - Directrice

☎ 05.49.64.44.35

@ mail : espace-galipette@wanadoo.fr

Concernant l'activité de l'association :

Zaida Arnau-Cuartero - Présidente

☎ 06.38.20.20.90



Santé

Téléthon

Les dernières mesures sanitaires gouvernementales nous obligent à annuler la prochaine réunion pour le Téléthon fixée le mercredi 4 novembre à la salle des activités au Logis de La Forêt.

Les règles de ce confinement interdisent les rassemblements dans les salles communales et vont modifier le déroulement des animations de ce Téléthon 2020.

Évidemment le confinement ne préconise pas les concentrations des personnes...repas, spectacles, chorales, randonnées pédestres ou VTT.

Il est donc très difficile de prévoir ou d'organiser des activités. Seul le ramassage de ferraille pourra peut-être se faire partiellement cette année et aussi une intervention à l'école de Frécul.....et voir des repas à emporter..... Cependant, il faut rester positif et entrevoir une amélioration de la situation courant décembre. Nous avons mis en place un site internet pour faire des dons sécurisés dont voici le lien <https://soutenir.afm-telethon.fr/secondigny>

Nous vous rappelons qu'il y a déjà eu un montant de 466€09 de collecté résultant du concours de pétanque qui a eu lieu le Samedi 10 Octobre. Les différentes animations prévues pourront, si la situation le permet, être programmées en fin d'année ou en début 2021. Nous allons suivre de très près cette situation et nous vous tiendrons informés des prochaines contraintes ou améliorations de cette pandémie. Nous comptons sur vous pour passer cette période compliquée et espérons que vous serez indulgents et reconnaissants pour ce Téléthon 2020.

Merci de votre compréhension. Nous sommes à votre disposition pour tous renseignements
Amicalement,

Dorothee et Alain



Troisième âge

Activ senior



L'année 2020 restera dans les annales pour Actiu'Seniors !! Mais qu'est-ce qu'Actiu'Seniors ?

Explication : La maison Doret regroupait dans les mêmes locaux : l'accueil de jour et les animations proposées aux personnes qui sont à domicile.

Pour éviter toute amalgame, les animations de la MGD ont été délocalisées et ce transfert a été pour nous l'occasion de changer de nom : Actiu'Seniors !

Actiu', car nous sommes actifs en faisant des ACTIV'ités et Seniors pour cibler le public concerné par ses animations.

Rien ne change. Nous proposons toujours des remue-méninges une fois par mois le deuxième lundi à la salle polyvalente de Vernoux-en-Gâtine.

Une dictée est prévue à chaque début de séance.

Notre maître mot : la convivialité, l'entraide et la bonne humeur.



Alors si vous souhaitez nous rejoindre, vous pouvez nous contacter :

☎ 05.49.63.12.62

@ mail : actiu.seniors79@gmail.com.

L'activité coûte deux euros et vous êtes libres de venir quand vous le souhaitez.

A bientôt

Nicolas Bonnifait

Chargé d'animation et de développement d'Actiu'Seniors



Centre Local d'Information et de Coordination

(CLIC Antenne de PARTHENAY)

Le Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC) de PARTHENAY est un « point info seniors » : un guichet pour les personnes âgées de 60 ans et plus, pour leur famille et leur entourage. Le CLIC informe, conseille et or



CLIC

Nous sommes à votre écoute :

Pour vous guider dans vos démarches administratives : mise en place d'un service d'aide à domicile, portage de repas, téléassistance, recherche de places d'accueil en établissement, recherche d'associations culturelles ou sportives, etc....

Pour vous informer sur les différents services et professionnels à votre disposition : coordonnées des services à domicile, portage de repas, téléassistance, établissement etc...

Nous pouvons vous orienter :

Vers les professionnels et les services pouvant répondre à vos demandes : assistants sociaux, service maintien à domicile du Département, coordinateurs de parcours...

Vers une structure d'hébergement pour une place permanente ou temporaire (maison de retraite, résidence autonomie...).

Vers des actions collectives de prévention animées par le CLIC et/ou ses partenaires (ex : atelier mémoire, atelier gym douce, groupe de parole pour les aidants, conférences etc...).

Nous pouvons vous mettre en relation :

Avec les réseaux de bénévoles pouvant vous soutenir (France Alzheimer, Association des parkinsoniens, réseaux de visiteurs bénévoles...),

Avec les partenaires pouvant vous apporter des informations spécifiques (exemple : groupe de paroles pour les aidants, conférences, atelier de prévention...)

Association Appui et Vous Nord Deux-Sèvres

CLIC Antenne de PARTHENAY

Tel : 05.49.63.45.70

Adresse : 33 rue Louis Aguilon – 79200 PARTHENAY

Mail : clic-parthenay@appuietvous.org

Accueil du public : du lundi au vendredi - de 9h à 12h30 et de 14h00 à 17h

Privilégier la prise de rendez-vous



Focus sur l'établissement EHPAD « Les Abiès » à L'Absie,

La résidence des Abiès implantée sur la commune de L'Absie est un établissement public territorial qui est administré par le SIVU (Syndicat Intercommunal à Vocation Unique) « Rester au Pays ». Ce SIVU regroupe cinq communes : L'Absie, Vernoux-en-Gâtine, Scillé, Saint-Paul-En-Gâtine et La Chapelle Saint Etienne.

Intégrée au GCSMS (Groupement de Coopération des Services Médico Sociaux) de la Sèvre qui en assure la gestion, la résidence des Abiès est un véritable atout pour le territoire en proposant un pôle de proximité compétent et attractif pour les seniors désireux de pouvoir allier environnement habituel de vie et accompagnement adapté et personnalisé.

Récemment et lors des élections municipales, un nouveau Président de SIVU a été élu – Monsieur Jean-Claude METAIS, maire de Saint Paul en Gâtine. Ce dernier remplace Monsieur Bernard GIRAUD – précédent maire de Saint Paul en Gâtine.

Également, la Directrice de l'établissement Madame Geneviève BERNARD a fait valoir ses droits à la retraite, elle a été remplacée par Madame Julie DEVILLE qui partage son temps de Direction avec la maison de retraite des Bleuets à Moncoutant-Sur-Sèvre. Madame DEVILLE a pu prendre son poste début septembre. Elle est assistée de Madame Maëlle KOWAL – Directrice Générale du GCSMS de la Sèvre dans ses missions de direction.

Bénéficiant d'une récente reconstruction, l'établissement propose des locaux agréables et fonctionnels aux résidents.

L'EHPAD (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes) « Les Abiès » accueille au total 55 résidents : 53 en hébergement permanent, un en hébergement temporaire et une place en hébergement temporaire d'urgence.



L'hébergement temporaire est un accueil séquentiel qui permet à la personne accueillie de bénéficier d'un accompagnement adapté à ses besoins avant de revenir à son domicile ou d'intégrer une autre structure.

L'hébergement temporaire d'urgence est destiné à venir pallier des situations d'urgences médico-sociales en proposant très rapidement une place dans un établissement adapté. Dix places sont actuellement installées sur le Département des Deux-Sèvres dont 5 sur le Nord.

Un accueil de jour de 6 places est également présent dans des locaux entièrement rénovés. La spécificité de cet accueil est qu'il est proposé pour assurer un répit aux aidants et de pouvoir proposer des activités adaptées aux personnes bénéficiaires avec pour objectifs : le maintien de leurs acquis et de leur autonomie.



Une équipe administrative, d'entretien, médicale et paramédicale exerce au sein de cette structure (Direction, secrétariat, agents de maintenance, ergothérapeute, médecin coordonnateur, psychologue, animatrice, diététicienne, infirmières, aides-soignants, aides médico-psychologiques, agents hôteliers et de restauration, ...).

Cette équipe pluridisciplinaire œuvre pour mettre en place des prestations de qualité à nos résidents allant des besoins fondamentaux aux soins médicaux et à la surveillance générale de leur état de santé.

L'établissement propose diverses activités pour ses résidents : occupationnelles, chants, sorties extérieures, ateliers mémoires, jeux de société, gym douce, ... Une forte implication des bénévoles est constatée sur la structure et notamment avec l'intervention de l'association « Au cœur des Abiès » qui permet aux résidents des temps de rencontres attendus et riches.

Les chambres sont toutes individuelles à des tarifs modérés qui permettent aux résidents de bénéficier de tous les services de l'établissement et d'un confort dans leur lieu de vie privatif.

N'hésitez pas à contacter l'établissement pour toute demande sur les accueils proposés ou renseignements sur la structure au : 05.49.95.33.60 ou par mail à l'adresse : accueil@abies79.fr les équipes se tiennent à votre disposition.

Vie communale

« Vu dans la presse »



Cet été, la rédaction vous fait découvrir des hameaux de charme de Gâtine. Sixième épisode



Avec la crise sanitaire, les arboriculteurs de Gâtine ont augmenté leur activité, mais s'inquiètent pour le recrutement de saisonniers.

Fête des boulangers : de nombreux lots à gagner



En ses temps va chœur ! C'estre nous étendre à manger local et au prix juste, les conseils courts sont la solution. En Deux-Sèvres, découvrez les fromages, pâtes et biscuits fins et sans ou sans gluten qui nous conduisent à la cuisine. L'association « Moulins de Châteauneuf ».





Tarifs services publics - 2021



Salle des fêtes (caution 50%)

		HABITANTS DE LA COMMUNE				HORS COMMUNE			
		Associations/stés locales		Particuliers		Associations/stés locales		Particuliers	
		Réunions/AG	Repas	1 jour	2 jours	Réunions/AG	Repas	1 jour	2 jours
Petite salle (PS)	gratuit	43 €		105 €	157 €	43 €	64 €	157 €	209 €
Grande salle (GS)		61 €		125 €	177 €	61 €	91 €	188 €	240 €
2 salles (2S)		78 €		176 €	228 €	78 €	116 €	265 €	317 €
Vin d'honneur	PS			48 €				63 €	
	GS			60 €				76 €	
	2S			75 €				100 €	
Pique-nique PS sans vaisselle		45 €							
Forfait pour moment d'accueil (sépulture)						30 €			
Chauffage (du 01/11 au 31/03)						45 €			
Location du percolateur						30 €			

Caution de 50 % du tarif de location

Salle du presbytère :

Tarifs de location : 38 € et gratuit pour les associations locales
Caution de 50 % du tarif de location

Location de tables/chaises/bancs

Location de 1 à 5 tables (avec les bancs assortis) : 5 € l'unité
Location à partir de 6 tables (avec les bancs assortis) : 25 € la totalité de location
Location de chaises : 0.50 € l'unité (uniquement pour l'intérieur)
Caution de 50 €

Location de tiolis

Location de 120€/tioli et pour un ou deux jours de location.
Coût supplémentaire de 15 euros par tioli et par jour supplémentaire de location
Caution de 300€ par tioli

La Nouvelle municipalité



Le 15 mars 2020, lors du premier tour des élections municipales, vous avez élu vos conseillers municipaux. En raison de la crise sanitaire, la loi du 23 mars 2020 pour faire face à l'épidémie de COVID-19 a notamment prévu que les conseillers municipaux, élus au premier tour, entreraient en fonction à une date ultérieure. La séance d'installation a été effective le 23 mai.

Composé de 15 élus, le conseil municipal se réunit autour du Maire en général une fois par mois en séance publique à la salle des fêtes. Autour d'un ordre du jour communiqué en amont, les élus rendent compte de ce qui a été fait ou de ce qui va être fait. Le conseil exerce ses compétences en adoptant des délibérations, termes désignant des mesures votées comme le budget ou encore des transferts de compétences... Les comptes rendus de séance sont affichés en mairie, sur le panneau d'affichage et les délibérations sont envoyées en Préfecture.

En haut de gauche à droite

Alain Geffard – Christian Airaud – Pascal Gelée
– Franck Métails – Francis Morisset –
Jean-Paul Hayrault – Thierry Hayrault –
Olivier Gazeau

Devant de gauche à droite

Élodie Gachignard – Dorothée Brangier – Perle
Louvet – Véronique Sabiron –
Cécile Gazeau – Jean-Louis Maury – Angélique
Souchard



Le Maire, Véronique Sabiron et ses 3 adjoints, Francis Morisset 1^{er} adjoint, Cécile Gazeau 2^{ème} adjointe et Jean-Louis Maury 3^{ème} adjoint se réunissent, tous les lundis soir à partir de 18h30 à la Mairie.

À l'issue de ce rendez-vous hebdomadaire, un compte-rendu est adressé à chaque conseiller.



Commissions communales

Nom de la commission	Responsable	Membres
Commission Finances	Véronique Sabiron	Francis Morisset – Cécile Gazeau – Jean-Louis Maury – Dorothee Brangier – Angélique Souchard – Olivier Gazeau
Commission Bâtiments-Voiries	Francis Morisset	Jean-Louis Maury – Jean-Paul Hayrault – Franck Métais – Christian Airaud – Thierry Hayrault
Commission Personnel – Prévention/ Sécurité	Véronique Sabiron	Francis Morisset – Cécile Gazeau – Jean-Louis Maury – Alain Geffard – Christian Airaud
Commission Matériel	Francis Morisset	Jean-Louis Maury – Thierry Hayrault – Franck Métais – Christian Airaud – Olivier Gazeau
Commission Environnement – Aménagement Espaces verts -Patrimoine - Urbanisme	Véronique Sabiron	Franck Métais – Alain Geffard – Pascal Gelée – Jean-Louis Maury
Commission Communication – Information municipale	Cécile Gazeau	Véronique Sabiron – Perle Louvet – Jean-Paul Hayrault – Angélique Souchard
Commission créer du lien – vie locale : fête, sport, culture, jeunesse	Jean-Louis Maury	Francis Morisset – Elodie Gachignard – Dorothee Brangier – Jean-Paul Hayrault – Thierry Hayrault
Commission Scolaire	Véronique Sabiron	Perle Louvet
Commission Affaires sociales	Jean-Louis Maury	Cécile Gazeau – Elodie Gachignard – Angélique Souchard
Commission Appel d'offres	Véronique Sabiron	Francis Morisset – Thierry Hayrault – Pascal Gelée – Olivier Gazeau – Christian Airaud
Centre Communal d'Action Sociale	Véronique Sabiron	Francis Morisset – Cécile Gazeau – Jean-Louis Maury – Dorothee Brangier

Représentations extérieures

Syndicat	Délégués
SMEG	Véronique Sabiron
SICTOM	Titulaire : Francis Morisset Suppléante : Perle Louvet
SIEDS	Titulaire : Christian Airaud Suppléante : Perle Louvet
Vallée du Thouet	Jean-Louis Maury
CLECT	Titulaire : Véronique Sabiron Suppléante : Angélique Souchard
PLUI	Titulaire : Jean-Louis Maury Suppléant : Jean-Paul Hayrault
SIVU « Rester au pays »	Vice-présidente : Véronique Sabiron Membre bureau : Cécile Gazeau Titulaires : Angélique Souchard Jean-Louis Maury - Alain Geffard Suppléants : Elodie Gachignard Jean-Paul Hayrault
Pays de Gâtine	Véronique Sabiron
Syndicat de La Sèvre Nantaise	Véronique Sabiron
CCPG Développement économique agricole et agroalimentaire Patrimoine historique, culturel et environnemental	Véronique Sabiron Jean-Louis Maury

Commission Communale des Impôts Directs CCID

Commissaires TITULAIRES	Commissaires SUPPLEANTS
Pierre Piteau Béatrice Jarriau Alain Niort Françoise Babin Gérard Aubineau Cécile Gazeau	Laurent Dupont Elodie Gachignard Ismaël Jean-Baptiste Dominique David René Rivalleau Perle Louvet
Ces contribuables ont été désignés par le Directeur départemental des finances publiques	



Le mot de Véronique SABIRON

Maire

Plan de relance départemental « 1000 chantiers »



Objectif du département : Réaliser des travaux utiles partout sur le territoire et générer rapidement un maximum de chantiers pour favoriser la reprise des professionnels Deux Séuriens. Les communes de -1500 habitants peuvent présenter 3 chantiers financés à 50% pour un plafond de 10 000 euros par projets.



Nous avons sélectionné les 3 projets suivants :

- Changement des volets aux logements Saint Louis : devis Brosseau : 5 158 HT pour une aide de 2 579 euros
- Installation d'un grillage et barrière à l'atelier communal : devis JDO : 7 725 HT pour une aide de 3 862 euros
- Installation électrique sur les bords de Sèvre : devis Picherit : 15 287,69 HT pour une aide de 7 644 euros

ID 79

Le département a mis à disposition des communes et intercommunalités une offre d'ingénierie pour mener à bien des projets. Moyennant une cotisation annuelle de 200 euros, nous avons fait le choix d'adhérer et de nous faire accompagner pour la mise en place de projets. En cette fin d'année nous avons sollicité le service pour étudier l'aménagement du virage à La Fazilière et l'aménagement du parking de l'ancienne gare.



Budget participatif du département



Le département va investir 1.3 million d'euros dans divers projets locaux. Nous allons bénéficier de cette enveloppe puisque le projet présenté par Maryse Cadet pour le compte de la commune a reçu suffisamment de votes et fait partie des 80 projets élus.

Une structure de jeux adaptés aux plus jeunes et répondant aux différentes normes de sécurité sera prise en charge financièrement à hauteur de 80% par le département soit une aide de 34440 euros.

Merci à tous pour vos votes !

La carte CVQ

La Carte de Vie Quotidienne (CVQ) est une carte mise en place il y a douze ans sur le territoire de Parthenay Gâtine. Son ambition est de simplifier la vie quotidienne tout en améliorant l'efficacité des services publics et administratifs.

Cantine scolaire : chaque enfant de l'école se voit remettre une carte lors de son inscription. Il badge le matin en arrivant à l'école ce qui donne lieu au débit d'un repas sur le compte de la famille qui a été créé au préalable par les parents sur le site de la CCPG. Le compte famille se recharge en ligne via un paiement sécurisé.

Elle peut aussi être utilisée pour les services de la CCPG tels que piscine, bibliothèques communautaires, activités durant les vacances scolaires...



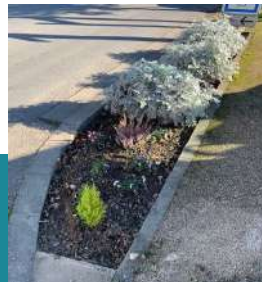


Attribution des subventions pour l'année 2020

Association	Subvention
APEL École Saint Louis - Vernoux en Gâtine	6 000 €
APE La Charmille - Secondigny	40 €
Maison Famille Rurale (MFR) - Moncoutant	60 €
La Chambre de métiers et de l'artisanat des Deux Sèvres (CMA79)	30 €
Courants d'Airs – Culture (chant et musique)	250 €
Gati-Foot – Club de sport	700 €
UNC AFN Vernoux – Union Nationale des Combattants en Afrique du Nord	100 €
Aux cœurs des Abiès	100 €
ACSE - Amitié Coopération Solidarité avec Elauagnon (TOGO)	100 €

Association	Subvention
Amicale de Gâtine – Don du sang	100 €
Gymnastique volontaire - Secondigny	50 €
PPC - Ping Pong Club de Secondigny	100 €
UDAF - Union Départementale des Associations Familiales	59 €
BTP CFA Vendée - Centre de Formation d'Apprentis du bâtiment	65 €
Terre d'Échanges	100 €
Vernoux en Folie – Comité des fêtes	500 €
TOTAL	8 354 €

Fleurissement de notre commune



Afin que notre commune soit de plus en plus attractive et agréable à vivre, nos agents communaux proposent de nouveaux endroits à fleurir, à transformer ou à embellir. Depuis quelques temps les massifs, diverses plantations réussissent superbement et donnent ainsi un cachet tout particulier à la commune. Cette réussite est aussi le résultat d'un entretien régulier de la part de nos agents communaux.

Arbre de Noël

Avant des vacances bien méritées, l'école Saint Louis et la commune ont décidé d'organiser une rencontre entre le Père-Noël et les enfants de l'école. C'est donc le vendredi 18 décembre que chaque petit écolier a reçu du Père-Noël, un livre et un sachet de bonbons.



L'objectif était de permettre aux plus petits de retrouver comme chaque année, la féerie de Noël... tout en respectant la sécurité et la santé de tous les participants.



Ce même jour, les enfants ont aussi eu droit à leur repas de Noël. Dans la salle de la cantine magnifiquement décorée, un menu de fête attendait les écoliers.



Le mot de Francis MORISSET

1^{er} adjoint en charge des travaux de voiries - bâtiments - et du matériel

Voirie

La commission s'est retrouvée pour réaliser différents travaux dont l'élagage et la taille des haies qui ont été réalisés par l'entreprise Baptiste ROY de Saint-Aubin-le-Cloud.



En ce qui concerne la voirie, différents travaux ont été réalisés :

- Le busage des fossés d'eaux pluviales de la Renolière des Champs, du Moulin à Drap et de La Gagnerie
- Des travaux de réfection de voirie sont en cours au niveau de la rue du Rocher et du chemin de La Tuilerie

Une présentation avec le Groupe Eiffage a été réalisée à la mairie. Une prochaine rencontre est programmée pour établir un état de lieux et ainsi réfléchir sur des solutions de rénovation et/ou de réfection de nos routes qui nécessitent une étude approfondie en raison de leur importance aux niveaux technique et financier.



Chemin de la Tuilerie



Rue du Rocher





Rafraîchissement de l'espace « plonge » - SALLE DES FÊTES

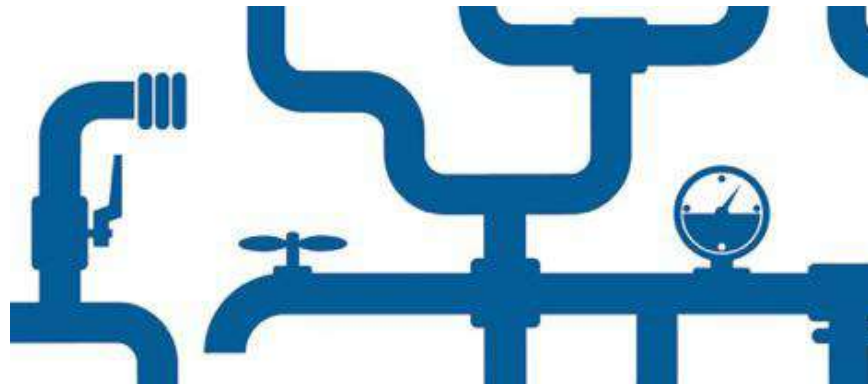
La commune a mis à profit la période de confinement pour procéder à une remise en état de l'espace « plonge », pièce annexe de la « cuisine » de la salle des fêtes.

En effet, en raison de ce confinement prononcé le 16 mars dernier qui a engendré la fermeture de celle-ci, les agents communaux ont eu l'opportunité de réaliser des travaux de réhabilitation.



Ils ont ainsi procédé à un grand lessivage des murs et du plafond et effectué des travaux de rénovation et de peinture. L'embellissement des lieux est réel et la clarté des locaux nettement améliorée

Réseau d'eau potable



Comme chacun aura pu le remarquer depuis maintenant plus de deux mois le bourg et ses alentours sont sujets à de lourds travaux de réfection du réseau d'eau potable.

Nous sommes conscients de la gêne occasionnée par ces travaux mais cela n'est pas de notre ressort, le Syndicat des Eaux de Gâtine ayant décidé de remplacer les anciennes canalisations posées il y a bientôt soixante ans, celles-ci étant sujettes à de fréquentes fuites.





Mesures de prévention autour de la COVID-19

Masques

Mi-mai, en prévision du déconfinement, la mairie de Vernoux-en-Gâtine a décidé d'offrir un masque lavable en tissu à chaque habitant de la commune. La distribution a été effectuée par un agent communal.



Mairie, agence postale et bibliothèque

Des hygiaphones ont été installés sur les comptoirs de la poste/bibliothèque et de la mairie.

Ces écrans de protection sont une barrière indispensable pour bloquer la transmission des virus par projection de gouttelettes. Ils permettent ainsi d'assurer une protection entre le personnel salarié et les visiteurs ou clients.



Cantine

A la cantine, il a été installé des cloisons et des parois en plexiglass sur mesure et adaptées à leur taille, afin de séparer les petits des plus grands.



De plus, l'aménagement des espaces est revu afin de respecter la distanciation physique des écoliers. Les élèves et les personnels respectent les mesures sur l'hygiène des mains en entrant et en sortant de la cantine. Les tables sont nettoyées et désinfectées et l'aération des espaces est systématique. La « cordée » subit le même sort et se voit allongée du fait de la distanciation physique à respecter.

Communication

En plus de ce bulletin municipal et d'un panneau d'affichage dans lesquels vous pourrez, par exemple, prendre connaissance des informations du conseil municipal, la commune, la CCPG (Communauté de Communes Parthenay-Gâtine) et le département vous proposent plusieurs supports de communication. Avec tout ceci, plus aucune information ne pourra vous échapper...

Notre site internet communal www.cc-parthenay-gatine.fr/vernoux-en-gatine

La commune de Vernoux-en-Gâtine développe sa présence sur Internet. Aujourd'hui, nous souhaitons aller plus loin. Nous avons demandé à la Communauté de communes de Parthenay-Gâtine de nous accompagner pour développer notre présence sur Internet. La commune dispose désormais d'une page Internet : cc-parthenay-gatine.fr/vernoux-en-gatine, accessible via l'ensemble des moteurs de recherche (Google, Bing, Yahoo, etc.) et via le portail de la communauté de communes Parthenay-Gâtine.

La C.C.P.G met à la disposition des 38 communes son site Internet et son outil d'administration pour la création de ces contenus. En complément, un agent est missionné pour accompagner les communes à la création puis former à l'outil des personnes ressources dans les communes pour les mises à jour futures.

Davantage de contenus dans quelques mois...

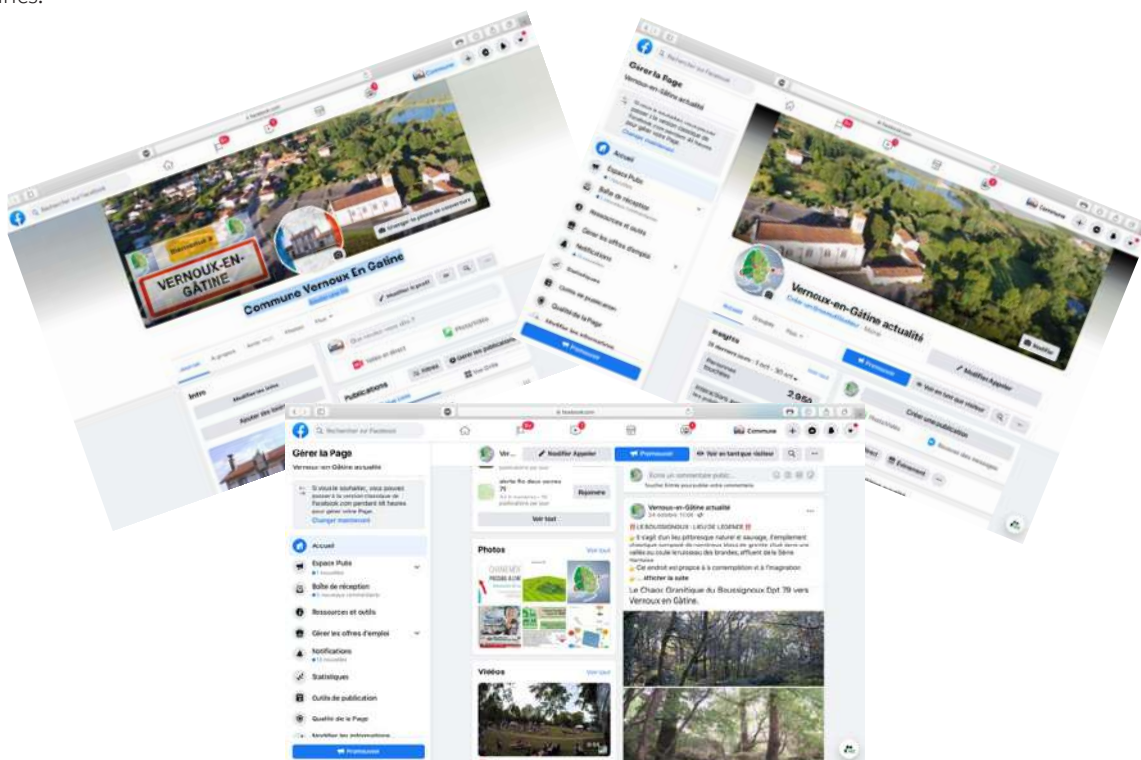
Dans les prochains mois, la page cc-parthenay-gatine.fr/vernoux-en-gatine va ainsi être développée en lien étroit avec l'équipe municipale, pour y présenter davantage d'informations pratiques à votre destination, habitants de la commune, mais aussi du grand public : comptes rendus de conseil municipal, annuaire des entreprises et associations, informations pratiques sur les équipements et services, bords de Sèvre et présentation touristique et du patrimoine à découvrir, etc.

Restons en lien par tous les moyens !



Le compte Facebook de la commune & la page « Vernoux-en-Gâtine actualité »

Les réseaux sociaux sont désormais incontournables pour communiquer. Sur Facebook, la page «Vernoux-en-Gâtine actualité» fait le lien avec les habitants présents sur les réseaux sociaux. Photos, informations pratiques, médias, etc sont mis en ligne régulièrement. Chaque manifestation communale est relayée sur ces réseaux. Par exemple, le post relatif à notre première édition d'un marché des producteurs de Pays a touché 6 922 personnes, a été partagé 60 fois et « liké » à 22 reprises. Notre page « Vernoux-en-Gâtine » compte à ce jour + de 510 personnes abonnées. Le Facebook de la commune quant à lui atteint aujourd'hui 1 433 amis, c'est-à-dire que tous les articles diffusés par la commission communication sur sa page Facebook s'affichent également sur les murs des abonnés.





Communauté de Communes de Parthenay-Gâtine – CC PG H Tag

H-Tag est un média territorial qui s'adresse à vous, Habitants de Parthenay-Gâtine. H-Tag dévoile les coulisses d'un événement/festival, présente un métier, valorise des produits locaux, fait découvrir un paysage/un patrimoine, fait connaître les projets d'associations, d'écoles, de communes...



« H Tag » est un jeu de mot entre le nouveau symbole H de la marque Parthenay Gâtine et le dièse matérialisé permettant de marquer un contenu avec un mot clé sur les réseaux sociaux.

Le « H » symbole unique de la marque Parthenay Gâtine identifie la porte d'entrée sur le territoire communautaire et les habitants.

Tag signifie « Toute l'Actualité de Gâtine ». Il permet d'identifier les acteurs du territoire, les suivre dans leur quotidien et ainsi construire l'identité de Parthenay Gâtine.

MAGAZINE GRATUIT D'INFORMATION DE PROXIMITE

GUIDE PRATIQUE DES SERVICES

Ce guide pratique vous présente l'ensemble des services et des équipements communautaires



C Mon territoire, votre média gratuit disponible partout en Gâtine et dans le Bocage bressuirais.

Professionnels, collectivités, associations, chacun peut partager son actualité, son expérience, son savoir-faire, son histoire... A caractère commercial, les publi-reportages et les insertions publicitaires sont privilégiés. L'article, qui lui est gratuit, relate un parcours de vie, un portrait, une initiative locale... la personne interviewée n'a aucun regard sur le texte. La publication des offres d'emploi, des événements culturels, économiques... est également gratuite.



Le Département

Le Journal DEUX-SEVRES 79 - Publications



Le mot de Jean-Louis Maury

3^{ème} adjoint en charge de la vie locale-cr  er du lien et des affaires sociales



L'engagement



L'engagement citoyen est une valeur forte qui se caract  rise par l'  coute, le partage, l'entraide et la solidarit   envers les autres. Il se d  cline aussi par des gestes au quotidien,    commencer par le respect, quels que soient nos croyances, m  tiers ou origines, pr  tons une oreille attentive, donnons un peu de temps aux autres, restons disponibles.

Ces sommes de diff  rences font notre richesse, notre culture, notre soci  t  , o   nos enfants et petits-enfants pourront s'  panouir, grandir et continueront de s'en inspirer. Voil   pourquoi j'ai pris, en d  but d'ann  e, ces quelques responsabilit  s aupr  s de vous.

Un coup de fra  cheur a   t   donn      notre stade !

C'est dans un esprit de partenariat entre notre commune et le club de foot « GATI-FOOT » qu'une belle initiative a   t   entreprise. Les jeunes sportifs du club de foot se sont investis pour redonner aux infrastructures du stade, un bon coup de fra  cheur !

En effet, la commune de Vernoux-en-G  tine a fourni la peinture et remercie de nouveau, les jeunes sportifs qui ont su s'investir dans une d  marche citoyenne.



Portage de repas aux anciens – 11 novembre



Le confinement d      la crise Covid-19 a profond  ment modifi   nos rythmes de vie.

Les personnes   g  es isol  es, bloqu  es    leur domicile ont   t   particuli  rement p  nalis  es par les restrictions sanitaires.



Chaque ann  e,    l'issu   de la comm  moration du 11 novembre le rassemblement des anciens   tait l'occasion de se retrouver pour un partage convivial.





Le conseil municipal a, de ce fait, avec l'accord de la préfecture, proposé de livrer à chaque personne inscrite un repas à domicile.

Le repas a été élaboré par le Restaurant « La Petite Noisette » et « La boulangerie JASMIN » pour le dessert, tous les deux, commerces de VERNOUX.



PL.U.I (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal)



Jusqu'à présent, Vernoux-en-Gâtine, n'ayant pas de P.L.U, relevait du Règlement National d'Urbanisme.

La C.C.P.G (Communauté de Communes Parthenay Gâtine) nous encourageant vivement à adhérer à un plan d'ensemble, conjointement avec les autres communes concernées, nous avons participé à plusieurs réunions et nous nous sommes engagés dans l'élaboration d'un schéma qui ne prendra effet qu'en 2023.

Ce plan, lancé en 2018 à partir d'une étude menée par un cabinet d'audit, porte le nom de P.L.U.I (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) et va permettre une harmonisation des constructions et des rénovations sur l'ensemble du territoire de la C.C.P.G.

Notre lotissement « Les Pommiers », ayant été créé auparavant, ne rentre pas dans le cadre du P L U I.

Dans ce lotissement, les douze parcelles qui avaient été mises à la vente en 2018 au tarif de 1 € le m², sont toutes vendues. La demande étant, il a été décidé de renouveler l'opération avec les parcelles restantes.

Concours Photo



Ils ont mis en lumière notre magnifique commune qu'est Vernoux-en-Gâtine !



Du 10 juillet au 20 septembre, les 12 Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) de Nouvelle-Aquitaine, sous l'égide de leur Union Régionale, valorisent la ruralité en Nouvelle-Aquitaine par un concours photo sur internet intitulé : « Ma ruralité heureuse – vécue ou rêvée – en Nouvelle-Aquitaine ». Ce concours photo « Ma ruralité heureuse » invite à observer, partager et mettre en lumière des paysages naturels ou bâtis, des situations ou encore initiatives participant à une ruralité heureuse qu'elle soit vécue ou rêvée.

Ils ont sorti l'appareil photo, ouvert l'œil et ils ont fait preuve d'imagination et d'originalité pour tenter de remporter ce concours !

Retour en images sur leur cliché



Maxime Fazilleau - Etang asséché



Serge Fazilleau - Soleil levant



Françoise Fazilleau - Le moulin



Fiorine Fazilleau - Tunnel de verdure



Edyta Majcher - Le moulin du Chêne



ZOOM sur le patrimoine fruitier de Gâtine, par Victor Cantet

L'héritage de la pomme Clochard à Vernoux-en-Gâtine

Pour un visiteur de passage à Vernoux, on pourrait penser qu'il ne s'agit là que d'un simple bourg coincé entre les champs et les haies. Pourtant, notre petite commune peut se targuer d'un riche patrimoine agricole.

Sur ces terres poussent, depuis plusieurs siècles, d'admirables pommiers d'une ancienne variété, la Reinette Clochard. Des troncs parfois biscornus, dont le sommet se coiffe de branches qui s'étirent vers le ciel, voici les pommiers «plein vent». Reliques de l'agriculture traditionnelle et familiale qui évoluaient autrefois dans nos campagnes, ces mastodontes se font de plus en plus rares, disparaissant au profit de vergers rationalisés par les techniques modernes. Qu'on ne se trompe pas, il y a un siècle, ces vieux Clochards régnaient sur les haies bocagères, donnant certaines années de telles récoltes de valeur qu'elles suffisaient, dit-on, à payer le fermage.

La Clochard, variété de reinette, semble être apparue dans les environs de la commune de Secondigny. Il est aujourd'hui encore difficile d'évaluer à quelle époque est née la Reinette clochard, et on ne peut qu'affirmer qu'il s'agit d'une variété ancienne, très bien adaptée à son terroir, et qui a été pour des générations de cultivateurs une source de richesse sur la terre gâtinaise, longtemps considérée comme ingrate.



Récolte de pommes Golden aux vergers Bonnet dans les années 1970.

Ci-contre, à gauche, une branche de pommier Clochard récupérée par Marcelle Bonnet, ancienne agricultrice. La branche mesure un demi-mètre de haut, elle a été nettoyée et lustrée, faisant de ce modeste bout de bois une véritable œuvre d'art qui orne depuis le séjour de Marcelle Bonnet.



Les reliques de l'arboriculture se trouvent partout à Vernoux ! Si quelques « pleins-vents » peuvent être trouvés au détour des chemins de la commune, la plus grande concentration se trouve encore à la ferme de la Bartière, à peine à quelques dizaines de mètres de la mairie. Camille Mahu, ancien arboriculteur de Vernoux, aujourd'hui disparu, avait à cœur d'entretenir ses pommiers. Mais rassurons-nous, ces derniers sont aujourd'hui toujours entretenus par ses descendants !

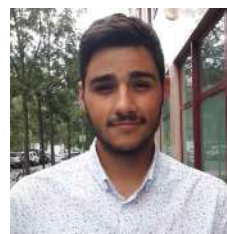
Si les pommiers Clochards se trouvaient autrefois dans les haies et suffisaient pour les familles d'agriculteurs, ce n'est plus le cas en 1947, date à laquelle Marcel Gazeau plante ses premiers vergers en rangs. Les pommes deviennent alors peu à peu non plus une simple culture de subsistance, mais une véritable production commerciale. D'autres familles de Vernoux vont alors également se focaliser en partie sur l'arboriculture : les Bonnet, les Cantet, les Souchard, les Mahu, les Guignard, les Maria, etc ...

Ci-contre, à gauche, Rémi Hayrault, ancien employé des Vergers Gazeau, porte fièrement son bi-sac confectionné par ses soins dans une toile de jute, qui lui servait à l'époque à récolter des pommes. Aujourd'hui encore, le bi-sac assiste son propriétaire dans son jardin. (Photo prise en 2019 dans le bourg de Vernoux)



Si le sujet de la Pomme Clochard et de l'arboriculture fruitière en Pays de Gâtine vous intéresse, le mémoire de Victor Cantet est librement consultable en version numérique

Victor Cantet



Mais pourquoi le nom de « pomme Clochard » ?

Plusieurs hypothèses ont été données, elle serait la pomme qui dort sur la paille, tel un clochard. La légende veut qu'elle fût apportée en Gâtine par un certain Monsieur Clochard.



L'hypothèse la plus probable serait qu'une ancienne variété de Reinette ait été créée grâce à la sélection des paysans locaux à qui leurs seigneurs avaient demandé de constituer des haies. Les pommiers plantés se sont adaptés peu à peu à leur environnement. Le nom de « Clochard » provient possiblement de la contraction des termes « are » (c'est-à-dire les hectares) et « clôt » car les pommiers se trouvent dans les haies et clôturent les champs. La Reinette Clochard est donc la pomme qui « clôt les ares ».



Tramways des Deux Sèvres

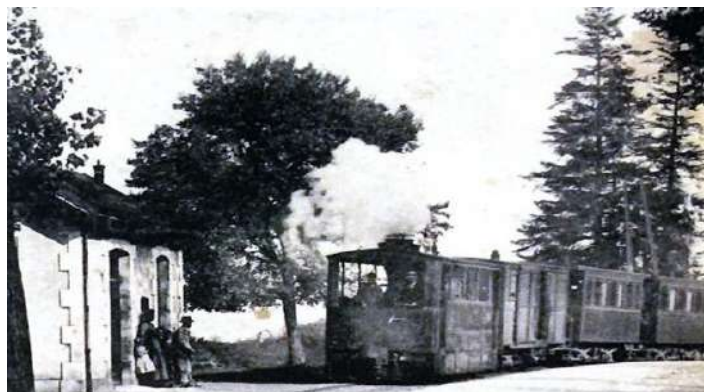
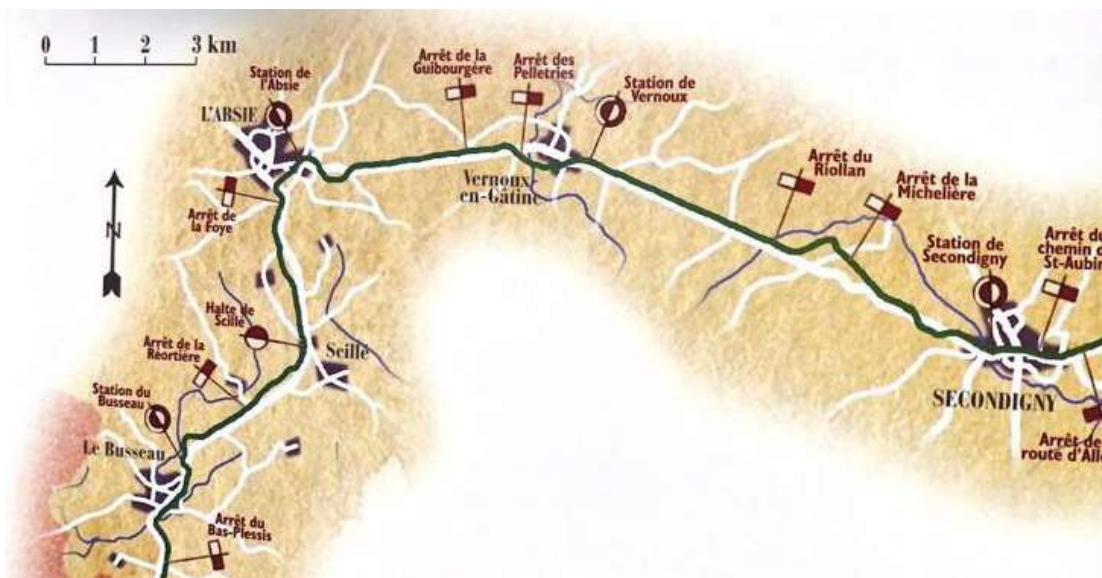
T D S ou **T**ortillard des **D**eux **S**èvres ou bien encore **T**rain **D**éailliant **S**ouvent comme aimaient à plaisanter ceux qui l'empruntaient alors.

Un projet de ligne de chemin de fer ordinaire reliant Parthenay au Breuil-Barret n'ayant pas vu le jour suite au refus de l'État pour cause de non-rentabilité (malgré l'offre considérable pour l'époque d'un million de francs de la part du département), il fut décidé de créer une ligne à voie métrique partant de Parthenay pour rejoindre Saint-Laurs via l'Absie. Elle était d'une longueur de 43 km. Cette solution était de loin beaucoup plus économique, environ quatre fois car la construction de la voie ne nécessitait pas de grosses infrastructures, le «Tram» pouvant s'accommoder de dénivelés de 3,5 % (à l'Absie il atteignait même 4%) et suivait dans la majorité des cas l'acotement des routes. Bien sûr, avec des montées aussi importantes la vitesse moyenne n'excédait pas les 20 km/h.

Malgré sa lenteur, la population de nos campagnes appréciait les services rendus par ce nouveau moyen de locomotion pour se rendre aux marchés des communes voisines, et aux foires de l'Absie et Parthenay ; le fret transporté, y compris animal, était important.

L'ouverture de cette voie eut lieu en 1901 avec deux passages aller-retour chaque jour. En 1905, pour essayer de réduire le déficit (déjà), la compagnie décida de passer à trois trains/jour.

En 1914, nombre de wagons et de locos furent réquisitionnés pour le front et 100 employés sur les 200 que comptait le département furent mobilisés.



Le plus grave fut la pénurie de charbon, le TDS fut donc autorisé à s'approvisionner à la mine de Faymoreau mais les stocks s'épuisèrent et en 1918 et le train dut s'arrêter.

Devant l'inflation galopante, les tarifs des billets augmentèrent de 35 % en 1918 à la remise en service puis de nouveau de 50 % en 1919.

En 1920 un essai de transformation d'une ambulance américaine GMC en la dotant de roues fer fut concluant. Ce premier autorail pouvait emmener 12 personnes avec un confort amélioré et pouvait atteindre 50 km/heure en condition favorable. D'autres véhicules suivirent, plus puissants et ou pouvaient prendre place 32 passagers.

Malgré tout cela, à l'approche de la seconde guerre mondiale, la Compagnie enregistrait un déficit annuel impressionnant de 1 250 000 francs, il fut donc décidé de remplacer les autorails par du matériel routier. Ce fut, en cette année 1939 que la ligne Parthenay – Saint-Laurs cessa d'exister. Les gares furent le plus souvent louées aux anciens agents de la Compagnie qui durent trouver un autre emploi. Les rails et la majeure partie du matériel roulant furent vendues à une entreprise de récupération et les traverses en bois de chauffage.



un accident parmi d'autres



Les terrains qui avaient été expropriés à des particuliers leur furent revendus.

L'on voit très bien ici les deux postes de conduite de la locomotive qui pouvait repartir en sens inverse sans manœuvrer.

Un wagon plateau près du quai où l'on peut voir quelques tonneaux et des marchandises en attente de chargement. Les gares étaient toutes construites selon un plan standard. Le rez-de-chaussée servait uniquement à l'usage du rail, le premier étage, au logement, la remise accolée servait à loger le petit outillage.



VERNOUX-en-GATINE (Deux-Sèvres). - La Gare

Photo sur site internet : Locomotive à vapeur Deux Sèvres n° 3

À Vernoux il existait, en plus de la gare deux arrêts, l'un aux Pelletries et un autre à La Guibourgère où se trouvait un point de ravitaillement en eau pour le loco vapeur mais il était toujours possible de faire arrêter le chauffeur en un point convenu moyennant un peu de liquide !

Claude Vincent, né le 30 03 1877 à Azay, était cantonnier aux tramways
Marcelline Faiure, sa femme, née le 13 05 1880 à Vernoux y était receveuse



Autorail GMC modifié de deuxième génération (24 places assises, 8 debout)



Jean-Paul Hayrault

Nos élus de proximité

Nos députés



Guillaume Chiche
Député NI de la
1^{ère} circonscription
Des Deux-Sèvres



Delphine Batho
Députée NI de la
2^{ème} circonscription
Des Deux-Sèvres



Jean-Marie Fiévet
Député LREM de la
3^{ème} circonscription
Des Deux-Sèvres

Nos sénateurs



2 sénateurs ont été élus par les 1 114 grands électeurs des Deux-Sèvres le 27 septembre 2020 au scrutin majoritaire. Ils représenteront les Deux-Sèvres au Palais du Luxembourg pour une mandature de 6 ans.

De gauche à droite Gilbert Faureau (LR), sa suppléante Sylvie Brunet (Maire de Celles-sur-Belle), Philippe Mouiller (LR), sa suppléante Marie-Pierre Missioux (Maire de Cherveux)



Les 3 grands électeurs de Vernoux-en-Gâtine étaient :
Véronique Sabiron, Francis Morisset et Cécile Gazeau.

Notre président de la communauté de communes Parthenay-Gâtine

Jean-Michel Prieur
Président de la Communauté de communes
Parthenay-Gâtine



Notre président du conseil départemental des Deux-Sèvres

Hervé de Talhouët-Roy
Président du conseil départemental
des Deux-Sèvres





Recensement

BIENTÔT 16 ANS ! PENSEZ AU RECENSEMENT C'EST OBLIGATOIRE

- Qui ?** → Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.
- Où ?** → À la mairie du domicile, ou pour certaines communes, par internet (www.mon.service-public.fr).
- Pourquoi ?** → Pour vous enregistrer et permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté. L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.



GRS 79

Le Guichet d'accueil et d'accompagnement des Réclamations en Santé des Deux-Sèvres

est un dispositif expérimental (financé par l'ARS Nouvelle-Aquitaine, piloté par le Conseil Territorial de Santé et porté par l'UDAF des Deux-Sèvres). Il est déployé sur notre département depuis ce début d'année et s'adresse à tous les citoyens de notre département qui lors de leur parcours de soins rencontrent des difficultés avec : un service public, un service ou établissement médico-social, un établissement de soins, un professionnel de santé, ou un service d'aide à domicile, et qui ne connaissent pas les démarches pour déposer une réclamation en Santé.

Permanences sur rendez-vous :

- NIORT
- SAINT-MAIXENT L'ÉCOLE
- MELLE
- BRESSUIRE
- PARTHENAY
- THOUARS

Mon rendez-vous

05 49 04 76 38
Service gratuit

Du lundi au vendredi
de 9h00 à 17h00

Guichet d'accueil et d'accompagnement des Réclamations en Santé

ÉCOUTER
INFORMER
ACCOMPAGNER
ORIENTER

Guichet RÉCLAMATIONS Santé
Deux-Sèvres
☎ 05 49 04 76 38

Je rencontre des difficultés avec :

- un service public** (exemples : CFAM, MDPH...)
- un service ou établissement médico-social** (exemples : EHPAD, IME, MAS, ESAT...)
- un établissement de soins** (exemples : Centre Hospitalier, Service de Soins de Suite et de Réadaptation...)
- un professionnel de santé** (exemples : médecin, infirmier, kinésithérapeute...)
- un service d'aide à domicile** (exemples : SAVS, SAAD, SAMSAH...)

L'équipe du guichet d'accueil et d'accompagnement des réclamations en santé des Deux-Sèvres est à votre écoute pour vous aider.

Au guichet :

- nous **écoutons** vos plaintes, vos réclamations et vos demandes de médiation en santé
- nous vous **informons** de vos droits
- nous vous **orientons** vers la structure appropriée
- nous vous **accompagnons** dans vos démarches
- nous vous **assurons** du suivi de votre demande et de la réponse apportée

Je ne sais pas à qui m'adresser ou je ne connais pas les démarches pour déposer une réclamation en santé.

L'équipe du Guichet est mobilisée pour écouter, informer, orienter et accompagner, du lundi au vendredi de 9 h 00 à 17 h 00 au 05.49.04.76.38, par mail : grs@udaf79.asso.fret sur le site <https://grs79.org>
Elle peut également vous recevoir à Niort, Thouars, Bressuire, Parthenay, Saint Maixent-L'École et Melle.

Listes électorales

Pour participer aux élections nationales, locales ou européennes, il faut être inscrit sur les listes électorales. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans (sous certaines conditions), ainsi que pour les personnes obtenant la nationalité française après 2018. Si vous vous trouvez dans une autre situation (déménagement, recouvrement de l'exercice du droit de vote, citoyen européen résidant en France...), vous devez faire la démarche de vous inscrire.



Hommage national rendu à Samuel Paty

Afin de rendre un dernier hommage à la victime et témoigner notre solidarité à sa famille, de notre soutien à l'ensemble de la communauté éducative et de notre mobilisation pour défendre la liberté d'expression et la primauté de la laïcité dans l'organisation de la République, la mairie a mis le drapeau national en berne et nos agents municipaux ont fabriqué et disposé un panneau mentionnant le mot-dièse « #jesuisenseignant ».

Hommage aux victimes de l'attaque de Notre-Dame de Nice



Dans le cadre de l'hommage national rendu aux victimes de l'attaque terroriste à la cathédrale Notre-Dame de Nice du 29 octobre 2020, notre commune a mis le drapeau en berne devant la mairie. Les couleurs françaises ont flotté à mi-mât le samedi 7 novembre 2020.



Deuil national en hommage à Valéry Giscard d'Estaing

Le drapeau de nouveau en berne le mercredi 9 décembre
Jeudi 3 décembre, Emmanuel Macron a décrété que le mercredi 9 décembre serait un jour de deuil national en hommage à l'ancien président Valéry Giscard d'Estaing, « figure centrale de l'histoire de notre République », décédé la veille à l'âge de 94 ans. Dans une adresse aux Français, le chef de l'État a précisé que l'ancien président et sa famille ne souhaitaient pas, « par pudeur », un hommage national.





Vos démarches à portée de clic !

Vous pouvez désormais effectuer vos demandes de certificat d'immatriculation (carte grise) et de permis de conduire sans vous rendre au guichet d'une préfecture

Sécurisés <https://ants.gouv.fr/>

Première étape pour tous les documents

- Je vérifie que l'adresse comporte le sigle gouv.fr
- Je vais sur le site de l'ANTS
- Je crée un compte ou je me connecte avec mes identifiants FranceConnect



Carte d'identité

- Je peux faire ma pré-demande en ligne et je note le numéro qui m'est attribué et/ou j'imprime le récapitulatif comportant un code-barres qui sera scanné en mairie.
- J'identifie une mairie dans laquelle je peux faire ma démarche et où je peux prendre rendez-vous si le service est proposé.
- Je dépose mon dossier complet au guichet de la mairie qui procède au relevé de mes empreintes digitales et qui vérifie mes pièces justificatives.
- Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.
- Je suis averti de la réception de mon titre que je vais récupérer à la mairie.



Passeport

- Je peux faire ma pré-demande en ligne et je note le numéro qui m'est attribué et/ou j'imprime le récapitulatif comportant un code-barres qui sera scanné en mairie.
- J'achète un timbre fiscal sur le site <https://timbres.impots.gouv.fr/>
- J'identifie une mairie dans laquelle je peux faire ma démarche et où je peux prendre rendez-vous si le service est proposé.
- Je dépose mon dossier complet au guichet de la mairie qui procède au relevé de mes empreintes digitales et qui vérifie mes pièces justificatives.
- Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.
- Je suis averti de la réception de mon titre que je vais récupérer à la mairie.



Permis de conduire

- Je rassemble mes pièces justificatives scannées ou photographées et j'obtiens ma photo numérisée auprès des cabines ou photographes agréés.
- Je peux faire une demande d'inscription au permis ou une demande de titre en ligne.
- En cas de vol, je le déclare auprès de la police ou de la gendarmerie. En cas de perte, je la déclare en ligne : Dans les 2 cas, j'achète un timbre fiscal en ligne.
- Je fais ma demande en ligne seul ou en lien avec mon école de conduite <https://permisdeconduire.ants.gouv.fr>
- Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.



Certificat d'immatriculation

- Je peux faire une demande en ligne pour un/une :
 - Duplicata
 - Changement d'adresse
 - Cession de titulaire
 - Cession de véhicule
 - Autre motif
- Je fais ma demande en ligne <https://immatriculation.ants.gouv.fr>
- En fonction de la demande, je m'authentifie grâce à France Connect ou au code joint lors de la réception du titre et je renseigne les informations nécessaires, notamment le numéro d'immatriculation.
- J'imprime le certificat provisoire et le récépissé de dépôt de ma demande pour être autorisé à circuler. Dans le cas d'une cession, je récupère les documents nécessaires à la vente et un code de cession à remettre au vendeur.



Je reçois mon certificat d'immatriculation à mon domicile.

- Pour faciliter mes démarches, je peux faire appel aux professionnels de l'automobile. Pour le permis de conduire, lors de mon inscription, je peux autoriser l'auto-école à accomplir la procédure et à transmettre des justificatifs pour mon compte. Pour le certificat d'immatriculation, je peux faire appel à un professionnel de l'automobile qui peut réaliser les démarches à ma place. Je le trouve sur <https://immatriculation.gouv.fr>, rubrique «services associés» puis ou «immatriculer mon véhicule».
- Je peux également me rendre dans une préfecture ou dans les sous-préfectures équipées, pour utiliser un point numérique et effectuer mes démarches en ligne. Il me permet d'imprimer et de scanner mes documents et d'être accompagné dans les différentes étapes par un médiateur numérique.

Vous n'avez pas d'accès à internet, besoin d'aide ?
 Adressez vous à la Mairie qui vous indiquera un point numérique qui vous permettra d'être accompagné dans vos démarches.

OGEC – APEL ECOLE SAINT LOUIS

En septembre dernier, nous avons souhaité la bienvenue à deux nouvelles enseignantes suite au départ du directeur d'École Eric BODIN et de Florence THAUDIERE.

Laura CHEVALIER a été nommée Directrice et a pris en charge la classe des « grands » (du CE1 au CM2) et Thérèse AVOINE assure la classe des « petits » (de la petite section au CP) aidée de Perle LOUVET comme ASEM. Perle LOUVET assure également la garderie, ouverte chaque matin dès 7h30 puis l'après midi de 16h30 à 18h30.

Pour cette rentrée 2020, nos effectifs sont en hausse avec 34 élèves également répartis dans chacune des deux classes. Nous avons la richesse culturelle d'accueillir 5 nationalités parmi les enfants de notre petite école : Française, Irlandaise, Roumaine, Polonaise et Américaine !!!

Pour faire fonctionner l'École Saint Louis, deux associations se partagent les tâches :

L'OGEC (Organisme de Gestion)	L'APEL (Association des Parents d'Élèves)
GAZEAU Jean Charles, Président	PARTHENAY Mathieu, Président
TALBOT Fabien, Vice-Président	JEAN BAPTISTE Aurélien, Trésorier
JEAN BAPTISTE Virginie, Trésorière	FOURNIER Sabrina, secrétaire
LEBEGUE Clémence, Secrétaire	

Pour son fonctionnement et ses investissements, notre école dispose de moyens financiers issus de quatre sources principales :

- Les contributions des familles
- Les aides de l'APEL (fêtes, repas, ...)
- L'aide de la mairie de Vernoux
- L'aide de la Communauté de Communes

Ainsi, les bureaux APEL et OGEC tiennent particulièrement à remercier le conseil municipal pour le soutien financier apporté à l'École. Un immense MERCI également à l'association théâtrale de Vernoux qui a fait le don de la recette d'une représentation.

Malheureusement, cette année 2020 marquée par la COVID 19 ne nous a pas permis de maintenir nos manifestations habituelles

à savoir notre randonnée au printemps, notre kermesse ou notre portage de repas.

Nous espérons maintenir pour 2021 quelques manifestations sous réserve des possibilités compte tenu de la COVID 19 :

- 29 Janvier 2021 : opération tartiflette en drive ou portage
- 19 Mars 2021 : opération vente de Saucissons et soirée vins et bières
- Avril 2021 : opération galettes de Pâques
- 25 Avril 2021 : Randonnée VTT et marche
- 26 juin 2021 : Kermesse

Cet été, nous avons redonné un coup de jeunesse à notre cour et dans nos classes avec des travaux de peinture.





Nous avons la volonté de faire vivre notre école, de poursuivre des investissements, de se donner les moyens d'avoir des enfants heureux d'être ensemble et de les mettre dans les meilleures conditions d'apprentissage et d'ouverture d'esprit.

La COVID 19 risque vraisemblablement de peser sur la tenue de nos manifestations alors il nous apparait nécessaire de faire appel à la générosité des Vernouziennes et Vernouziens, anciens élèves, grands-parents, parents, entreprises...

L'OGEC est autorisé par l'administration fiscale à percevoir des dons et d'élaborer à ce titre un reçu fiscal. Les dons faits à des œuvres ou à des organismes à buts non lucratifs, d'intérêt général ou reconnus d'utilité publique, ouvrent droit à une réduction d'impôt égale à 66% des sommes versées dans l'année. Cette remise ne peut dépasser 20% du revenu imposable du donateur.

Ainsi, si par exemple vous faites un don de 100€, vous bénéficiez d'une réduction d'impôt de 66€, il reste à votre charge 34€.

Un don émanant d'une entreprise peut bénéficier d'une réduction fiscale à hauteur de 60% de son montant dans la limite de 0.5% du chiffre d'affaires.

LES ENFANTS COMPTENT SUR VOUS, de leur part un grand MERCI
Les présidents de l'OGEC et de L'APEL



L'École Saint Louis a besoin de vous !!!

Je soutiens l'école Saint Louis

Je fais un don de _____ € par chèque à l'ordre de l'OGEC Saint Louis

- ⇒ 500€ (ne vous coûtera que 170€)
- ⇒ 200€ (ne vous coûtera que 68€)
- ⇒ 100€ (ne vous coûtera que 34€)
- ⇒ 50€ (ne vous coûtera que 17€)
- ⇒ 20€ (ne vous coûtera que 6.80€)

Je recevrai un reçu fiscal aux coordonnées ci-dessous :

NOM _____

PRENOM _____

ADRESSE _____

CODE POSTAL _____

VILLE _____

E-MAIL _____

J'envoie ce coupon-réponse accompagné du chèque à :

École Saint Louis
5 place Saint Louis
79240 VERNOUX EN GATINE

QUEL QUE SOIT VOTRE MONTANT, VOTRE DON EST IMPORTANT !!!

Merci

Gati-Foot

2020-2021 : des jeunes aux seniors, des garçons aux filles !

Du côté des U11/U13, nous retrouvons 3 équipes par catégorie. L'encadrement est assuré par 9 éducateurs pour la plupart formés et issus de nos équipes seniors, preuve d'un bon retour des choses. Beau challenge pour notre équipe U13 qualifiée pour le niveau D1 en compagnie des 16 meilleures équipes du département.

Pour nos ados, la saison dernière fut exceptionnelle avec deux maintiens en U15 R2 et U16 R1 et une accession en U17 R1 ! Rare pour un club de notre dimension, nous possédons deux équipes au plus haut niveau avec les plus grosses écuries de la ligue Nouvelle-Aquitaine (Chamois Niortais, Poitiers, Limoges, Guéret...). Nous allons tenter de maintenir ces niveaux tout en intégrant quelques U17 en catégorie seniors.

Nouveau projet pour cette saison, nous souhaitons lancer une Ecole Féminine de Football sous l'impulsion de Cindie. Après des passages au sein des écoles et une porte ouverte, nous avons eu le bonheur de pouvoir composer une équipe U11/U13 pour le premier plateau de rentrée. Nous souhaitons encore étoffer cet effectif afin de perdurer dans le temps. Les filles intéressées sont invitées à venir découvrir la pratique « entre filles » les lundis soirs lors de séances découverte.

Du côté des seniors, la saison dernière reste frustrante avec l'arrêt des championnats alors que nous étions en course pour l'accession. Il faut repartir au niveau D2, D4 et D5 pour nos 3 équipes avec un effectif rajeuni par l'apport de nos U18. Loïc Richard, diplômé BEF, reste l'entraîneur général. Nous saluons l'arrivée d'un nouvel entraîneur pour notre réserve A, Stanislas Germain en remplacement de Jérôme Bacle qui a souhaité passer la main.



C'est avec grand plaisir que nous avons pu découvrir le « coup de neuf » du stade de Vernoux-en-Gâtine. En partenariat avec la municipalité, nos dirigeants historiques emmenés par Alain Niort ainsi que quelques jeunes du club ont retroussé les manches pour donner un coup de peinture qui permet au complexe de retrouver une seconde jeunesse. Les travaux pour l'amélioration de la qualité de la pelouse portent également leurs fruits. Merci à tous pour cette collaboration qui va permettre à nos deux équipes U15 et notre réserve B de jouer dans de meilleures conditions.

La crise sanitaire n'aura pas été sans impact pour nos manifestations. Si nous avons pu transformer notre soirée fruits de Mer en plats à

emporter, nous avons été contraints d'annuler notre journée des partenaires, le tournoi U15/Seniors, notre soirée cabaret, le tournoi U11/U13, le projet des 100 ans du club avec Pom'Expo et le concours de palets. Nous avons tenté de nous adapter en proposant une randonnée gourmande qui a également dû être annulée par la préfecture. Nous restons mobilisés et réfléchissons à de prochaines manifestations possibles.

Pour tous renseignements sur les inscriptions, prendre contact auprès de Flavien Pied 06-76-77-83-74 ou fpied@hotmail.fr
Site internet : <http://gati-foot.footeo.com> ou page facebook @GatiFoot
L'équipe dirigeante

Les sapeurs-pompiers

Révélez le CITOYEN qui est en vous !!!

Nous sommes intervenus 212 fois sur l'ensemble de notre secteur* que nous défendons, dont 33 fois sur votre commune.

Pour assurer ces interventions, une équipe de 30 Sapeurs-pompiers, hommes et femmes, sont présents pour veiller sur vous tous, jours et nuits mais au vu de l'épreuve actuelle avec la COVID-19, nous avons besoin de votre soutien.

*chiffres du 1/01/20 au 30/10/20

N'oubliez pas que notre équipe ne demande qu'à s'agrandir, n'hésitez pas à venir nous rencontrer....
Prenez soin de vous et de votre entourage



ENSEMBLE
POUR UN TERRITOIRE ENGAGÉ
AVEC LE
SDIS 79

RÉVÉLEZ LE CITOYEN QUI EST EN VOUS !

- Formez-vous pour apprendre les 1^{ers} gestes de secours.
- Intégrez nos équipes opérationnelles en rejoignant l'un de nos 47 centres d'incendie et de secours.
- Découvrez toutes les formes d'engagement et trouvez celle qui vous correspond (citoyen réserviste, bon samaritain, sapeur-pompier volontaire toutes missions ou en engagement différencié...).
- Développez vos compétences auprès des professionnels de la sécurité civile.

SDIS 79
SAPEURS-POMPIERS
www.sdis79.fr

Service départemental d'incendie et de secours des Deux-Sèvres
100 rue de la gare - CS 40019
79183 CHAURAY Cedex.

ACSE

Amitié, Coopération, Solidarité avec Elavagnon (Togo)



Si l'année 2020 a bouleversé les projets d'animations et de manifestations de l'association, diminuant les ressources financières, elle n'a cependant pas trop affecté les projets sur le terrain togolais. Ainsi, sur les adductions d'eau prévues pour cinq villages ou quartiers d'Elavagnon, trois sont complètement réalisées, les bornes fontaines en service, les deux dernières sont en cours et devraient être achevées dans les premiers mois de l'année 2021.

Les tranchées sont creusées manuellement par les bénéficiaires des adductions d'eau, à défaut d'argent ils participent ainsi au financement des projets par l'apport de main d'œuvre



Les toilettes du lycée sont terminées et celles de l'école publique du quartier Kémérída devraient être mises en service l'année prochaine

Une nouvelle série de tables et bancs pour les écoles, collèges et lycée est fabriquée sur place.



Néanmoins, nous avons dû revoir notre contribution pour ces dernières, choisissant d'attribuer 500 euros pour aider à la lutte contre la COVID 19. Ainsi, les groupements de femmes ont fabriqué sur place 375 litres de savon liquide (15 bidons de 25L) et cousu 750 masques ; savon et masques ont été répartis en présence des autorités locales à Elavagnon même et sous la responsabilité des chefs de village ailleurs.

Une opération "collecte de papier" pour financer les projets (accès à l'eau, sanitaires, équipements scolaires...) est à nouveau en cours.

Contact : 06 83 66 72 49

Il n'y a pas de petite contribution, chaque euro compte et est intégralement utilisé pour la réalisation des projets. Merci à tous nos partenaires, à tous et aux communes d'Allonne, Azay-sur-Thouet, Neuuy-Bouin, Le Retail, Saint-Aubin-le-Cloud, Secondigny, Vernoux-en-Gâtine pour un total de subventions de 1 300 €.

Chacun peut contribuer au projet d'accès à l'eau potable en faisant un don en se rendant sur le site : <https://www.helloasso.com/associations/acse>

La mission prévue en novembre 2020 a été annulée. Espérons qu'elle soit possible en 2021.

Toutes les personnes intéressées peuvent prendre contact au 05 49 95 85 54

Precision importante : chaque participant finance en totalité son déplacement, visa et frais de séjour



Amicale des Aînés



Comme beaucoup d'associations, les activités de l'Amicale des Aînés ont été très limitées en 2020 :

- Accueil des enfants de l'école
- Assemblée générale
- 2 concours de belote

En cause, tout le monde le sait, cette pandémie de la COVID-19, qui malheureusement ne faiblit pas. L'essentiel étant que le moins de personnes soient atteintes. Que sera 2021 ? Difficile de prévoir... Attendons les événements. Le temps paraît long et nous pouvons le comprendre, surtout les personnes qui sont seules. Début octobre, nous avons décidé de faire un rassemblement entre adhérents, mais dès le week-end suivant, ne pouvant plus avoir accès aux salles, tout est tombé à l'eau. Le scrabble avait repris sous l'initiative d'Agnès. Que va nous réserver 2021 ? Nous verrons bien. Difficile de faire des pronostics. En attendant, restons prudents, en espérant vous retrouver tous, dès que cela sera possible. Bon moral, bonne santé à toutes et à tous et bonne année 2021 !



AMICALE DE GÂTINE

Don du sang

Lors de l'Assemblée Générale de l'Amicale de Gâtine le 31 janvier 2020, l'Amicale a récompensé Joël BASTIEN, donneur de sang très fidèle atteint par la limite d'âge. L'EFS lui a offert deux stylos.

Suite à l'annonce de Serge FAZILLEAU de laisser la présidence qu'il a assumée pendant 7 ans, c'est Pauline GODILLON, membre de l'UD, qui a été élue Présidente.

En raison des mesures sanitaires imposées par la COVID 19, l'EFS a décidé de rapatrier les collectes de sang à Largeasse car la salle des fêtes est plus grande qu'à l'Absie. Les membres de l'Amicale ont ainsi pu accueillir au mieux les donneurs qui se sont présentés avec RDV au début puis sans. On peut toutefois regretter la baisse du nombre de donneurs. 326 dons de sang et 155 dons de plasma ont été réalisés sur les 5 collectes de l'année 2020. Nous avons eu le plaisir d'accueillir 17 nouveaux donneurs de sang.



**Amicale
de
Gâtine
Don du Sang**



Malgré les circonstances exceptionnelles, l'Amicale a poursuivi ses actions de promotion du don de sang. Le stand, devant le magasin Carrefour de l'Absie le 21 juin, a eu un impact très limité en raison du mauvais temps. En plus de la randonnée pédestre qu'elle organisait depuis 3 ans, cette année, l'Amicale a aussi organisé une randonnée VTT. Dans le respect des règles sanitaires en vigueur, cette action s'est révélée être un succès. Les bénévoles masqués ont accueilli 180 marcheurs et 120 vététistes.

Dates des collectes 2021 à l'Absie de 16h00 à 19h00 :

Mardi 16 Février

Jeudi 15 Avril

Mardi 15 Juin

Jeudi 23 Septembre

Mercredi 1^{er} Décembre

Adresse @ de l'Amicale : amicalegatine79secretariat@gmail.com

Familles Rurales



Pour beaucoup d'entre vous, l'association Familles Rurales était associée aux services à domicile.

Pour mémoire, diverses autres activités ont été proposées (atelier cuisine, travaux manuels pour adultes et enfants, danses, journée sur la prévention routière, soirées information débat, etc ...).

COVID 19 oblige, les soirées jeux, gratuites, à partir de 7 ans (enfants accompagnés d'un adulte) jusqu'à 97 ans..., prévues au printemps 2020 ont été annulées. Ainsi que la reprise des cours informatiques qui devaient se dérouler le mardi matin de 10h30 à 12h, sous la houlette de Marie ou Michaël, salariés de la fédération départementale de Familles Rurales. Nous espérons bien entendu que bientôt ce sera à nouveau possible de se réunir et de vous proposer des activités. Le bureau est ouvert à toutes nouvelles initiatives ou activités ponctuelles, qui pourraient contribuer à l'animation de notre commune, et sera heureux d'accueillir de nouveaux membres...

Pour toute suggestion ou tout renseignement, s'adresser à :

- JEAN-BAPTISTE Colette Tél. 05 49 95 85 54
- FAZILLEAU Serge Tél. 05 49 95 89
- LAURENDEAU Christiane Tél. 05 49 95 32 72

Service pharmacie

Ce service s'adresse à toutes les personnes qui ne peuvent pas se déplacer pour aller chercher leurs médicaments. Une vingtaine de voyages ont été effectués en 2020.

Pour en bénéficier, il suffit d'appeler :

Mme Jeannette BONNET 05 49 95 83 70

Mme Françoise FAZILLEAU 05 49 95 89 15

Tarif pour 2021 :

5,20 € pour un voyage normal

6,70 € pour un voyage urgent

8,20 € pour un voyage de nuit

Familles Rurales, c'est également un organisme de formation habilité pour former au BAFA. Le BAFA permet d'exercer des fonctions d'animation auprès d'enfants et d'adolescents, à titre non professionnel et de façon occasionnelle, dans les accueils collectifs de mineurs (séjours de vacances, accueils de loisirs, accueils de scoutisme). La formation en trois étapes (formation générale, stage pratique et session d'approfondissement) alterne théorie et pratique et vous permettra de vous préparer à ce rôle passionnant. Il suffit juste d'avoir au moins le 17 ans le 1^{er} jour du stage ! Plus de renseignements auprès de la Fédération Départementale des Deux-Sèvres au 05.49.65.03.50 et inscription sur www.ma-formation-bafa.fr.



UNC AFN (Union Nationale des Combattants en Afrique du Nord) **Section des anciens combattants de Vernoux-en-Gâtine**

Un peu, d'histoire ?!....

Oui, un peu d'histoire pour contrer les insinuations nauséabondes de certains « intellos – idéologues » engagés qui cherchent toujours à discréditer et culpabiliser les anciens combattants, notamment ceux d'A.F.N. Certains hommes politiques vont même jusqu'à demander une « repentance générale » de la France pour ce qui s'est passé en Algérie il y a plus de 60 ans !

Alors les anciens combattants que nous sommes s'insurgent et disent non ! ... ça suffit !

La France est intervenue en Algérie en 1830 pour faire cesser les razzias des barbaresques qui sévissaient en Méditerranée, jusque dans le sud de la France où ils enlevaient des jeunes hommes, et surtout des femmes pour alimenter en esclaves leurs harems ! La France a ensuite civilisé et mis en valeur le pays où il n'y avait rien ou presque ! Les routes, les ports, les voies ferrées, les écoles, les hôpitaux etc... Tout est l'œuvre de la France qui a fait de ces contrées des départements français à part entière défrichant et mettant en valeur d'immenses régions, pour en faire des plaines fertiles, en assurant une auto-suffisance alimentaire reconnue !

Hélas, après l'indépendance et le départ des français, le pays est vite retombé dans le chaos et la pénurie... On peut vraiment regretter que les politiques n'aient pas su trouver à temps des accords ou un statut spécial permettant à l'Algérie de rester liée à la France pour son plus grand bien, en évitant plus tard, l'arrivée massive d'immigrés algériens dans notre pays, avec tous les problèmes graves que nous connaissons aujourd'hui !

De 1954 à 1962 et même après, des centaines et des centaines de milliers de petits Français de 20 ans sont allés en Algérie pour des opérations appelées pudiquement « opérations de pacification et de maintien de l'ordre », vite transformées d'ailleurs en guérilla puis en véritable guerre ! On croyait encore que l'Algérie pouvait rester française et les gouvernements socialistes de l'époque (Guy MOLLET par exemple) ont mobilisé massivement les appelés du contingent en les envoyant là-bas, se battre outre méditerranée ! Sur le terrain les troupes françaises étaient largement victorieuses, mais elles ont été battues sur le « tapis vert » des négociations qui ont marqué la fin de la guerre ! Les rebelles du FLN avaient su « retourner » les populations fidèles à la France, surtout par l'intimidation et la crainte, avec l'aide hélas de diverses puissances internationales !

Non, les petits français de 20 ans qui sont allés là-bas n'ont pas démerité... **Ils ont payé d'ailleurs un lourd tribut avec près de 30.000 morts, environ 1000 disparus et plus de 50.000 blessés !** Ils ont fait leur devoir de soldats courageusement, avec abnégation, obéissant aux ordres des gouvernants de l'époque... Bien sûr, il y a eu quelques dérives de comportement, comme hélas dans toute guerre, mais beaucoup plus nombreuses et plus barbares du côté algérien que du côté français ! Beaucoup d'anciens combattants d'AFN ont été marqués à vie par ce qu'ils ont vécu là-bas... Mais ils peuvent être fiers de ce qu'ils ont fait... Ils ont un statut reconnu et demandent seulement aujourd'hui un peu de considération et de respect, refusant toute culpabilisation ou repentance ! Il fallait le rappeler et le redire très fort car l'oubli est redoutable, les années passent et les jeunes générations doivent connaître la vérité de l'histoire !

A Vernoux, notre section locale se fragilise toujours avec les décès inévitables de quelques membres au fil du temps... Cette année, c'est Yves GEFFARD qui est décédé le 20 Juillet. Le vieillissement fait son œuvre inexorablement, mais la motivation est toujours là. Nous sommes heureux de nous retrouver pour partager l'amitié et les souvenirs... L'arrivée de quelques « Soldats de France » plus jeunes est encourageante... Ils pourront prendre le relais pour perpétuer le devoir de mémoire et continuer d'honorer les morts de toutes les guerres.

On ne peut qu'encourager l'arrivée de ces jeunes et la susciter par tous les moyens (prendre contact avec Maurice BONNET ou René AIRAUD).

Cette année 2020 a été très particulière, avec des cérémonies commémoratives réduites au strict minimum et l'annulation de rencontres en raison de la pandémie.

L'Assemblée Générale avait pu avoir lieu fin Janvier et la rencontre conviviale d'été s'est quand même tenue fin Juillet. Les finances sont saines bien que très limitées ...

Le bureau a été réélu à l'identique, avec en plus, l'arrivée d'une jeune dame comme secrétaire adjointe. Par ailleurs, l'équipe de porte-drapeaux s'est enrichie avec l'engagement de Mathieu GAZEAU. Bravo !



L'avenir est devant nous avec ses incertitudes et ses craintes, mais nous espérons vraiment que 2021 verra le retour à une vie plus normale ! En attendant, nous présentons à toutes et à tous nos meilleurs vœux pour la nouvelle année 2021 !

Les anciens combattants

➤ Vie associative

Association des anciens Vanniers

La bafouille du Président !!!

L'année 2020 s'achève et hélas ! Pas grand-chose à vous annoncer car ce sacré virus nous a obligé à être confiné et ça dure encore...

Au mois de septembre, l'association, en présence de Mme Babin Françoise, a accueilli un groupe d'élèves de la Maison Familiale de Frecul de Secondigny afin de leur faire visiter le village de la Fazilière, découvrir son petit patrimoine et sa vannerie. Un pot de l'amitié a clôturé cette rencontre autour du four à pain.

En 2021, l'association aura 20 ans et renouvellera la fête de la vannerie et des vieux métiers d'autrefois qui aura lieu le samedi 19 juin, sous réserve que les conditions sanitaires nous le permettent.



Seront au rendez-vous des vanniers, qui montreront leur savoir-faire et bien d'autres exposants qui feront revivre les métiers d'autrefois. Le four à pain et la forge seront mis en service.

La 5^{ème} édition des Olympiades sera reconduite, organisées par un groupe de jeunes venant des différentes communes. Toute la journée, les membres de l'association seront à votre disposition pour vous divertir, et qui se terminera par un grand feu d'artifice avec un repas dansant.

L'Association, les membres du bureau et moi-même vous souhaitons une très bonne année pour 2021 dans l'espoir qu'elle soit

meilleure que 2020.
Le président,
Fredo

Les Restos du Coeur

Centre de Secondigny

Aujourd'hui, je ne vais pas vous parler des Restos du Cœur, vous connaissez tous, pas besoin d'en dire plus... Sachez seulement, que chaque jeudi matin, au centre de Secondigny, une cinquantaine de familles sont accueillies, soit environ 150 à 160 personnes aidées.

Non, je veux vous parler de bénévolat et d'engagements, de disponibilité et du don de soi pour les autres. Un couple de notre commune incarne ces valeurs et chaque semaine, depuis de nombreuses années, ils collectent, distribuent, récupèrent, passent et donnent de leur temps et de leur énergie.



Lui, s'affaire assidûment autour de ses légumes, donne un conseil de jardinage, raconte une anecdote, une petite blague qui détend tout de suite l'atmosphère...

Elle, est plus dans la confiance, l'écoute, les nouvelles du petit dernier ou la santé du papa... Des mots, des regards, des contacts qui apaisent et réconfortent...

Ils sont de ceux que vous avez envie de suivre, mettre vos pas dans les leurs, bref, des bénévoles qui donnent sans compter,

mais sur lesquels vous pouvez compter. Merci pour eux « comme ils aiment dire », Et surtout MERCI Thérèse et Jacques.

« Le bruit ne fait pas de bien, mais le bien ne fait pas de bruit »
L'équipe de Secondigny Patricia Gens - Syluie Coutain - Jean Louis Maury



Comité de Jumelage

Bonjour à toutes et tous,

Voici les informations du Comité de Jumelage de L'Absie, Vernoux-en-Gâtine, Scillé et nos amis de Cangas del Narcea dans les Asturies en Espagne. 2020 est l'année du 30^{ème} anniversaire du Comité.



Pour cela, l'association, depuis 2 ans avait mis en place des manifestations pour financer et recevoir dignement nos amis espagnols sur nos 3 municipalités. Il était également prévu d'officialiser l'entrée de nos voisins de la commune de Scillé dans le jumelage.

Dimanche 22 Mars 2020 : Randonnée pédestre « les Asturies » à L'Absie
1er, 2 et 3 Mai 2020 : Festivités du 30^{ème} anniversaire.

14 Novembre 2020 : Assemblée Générale

L'actualité et la situation sanitaire en ont décidé autrement.
L'année 2020 et certainement le début 2021 sont considérés désormais comme une grande parenthèse dans nos activités.



Le Président Michel GAUFFRETEAU, le bureau et tous les adhérents affirment que tous les dossiers restent ouverts, le Comité de Jumelage ayant la ferme intention de conduire tous ces beaux projets à leur terme.

Aujourd'hui, la prudence nous conseille de prendre du recul avant de fixer de nouvelles dates et échéances.

Les mêmes interrogations affligent nos amis de Cangas del Narcea.

José Victor Rodriguez, Maire de Cangas del Narcea, et de leur Comité local nous assurent toujours leur volonté de venir en Deux-Sèvres pour fêter en commun notre 30^{ème} anniversaire.

Le Comité de jumelage

La Gatinelle, qu'est-ce que c'est ?



La Gatinelle c'est la coopérative d'utilisation de matériel agricole (CUMA) de Vernoux-en-Gâtine créée en 1979 par un petit groupe.

Notre CUMA regroupe une trentaine d'exploitations qui font cohabiter des hommes et des femmes.

Celle-ci propose des matériels performants et polyvalents pour offrir un service aux petites comme aux grandes exploitations. En plus, nous employons un ouvrier à temps plein et un apprenti en alternance CS (certificat de spécialisation) Machinisme sur un an. Notre nouveau président, récemment élu, est Nicolas Charrier qui succède à Ismaël Jean-Baptiste.

Accompagné d'une douzaine d'agriculteurs, ensemble ils prennent des décisions d'investissements de gros matériels comme de petits en pensant aussi aux nouvelles pratiques culturales alternatives, binage et autres. La CUMA est un lien humain important qui se ressent aussi dans les activités communales quelles qu'elles soient.

Association théâtrale

Comment faire un compte rendu de saison, quand il n'y a pas de saison.

Dans cette période particulière, il est justement important de garder le contact : sans contact.



Nous allons donc vous parler de l'association et de ses membres.

Un peu d'histoire, en 1980 (même un peu avant) plusieurs personnes se réunissent à la salle des Fêtes de Vernoux, parmi eux : Guy Berson, Colette Jean Baptiste, Jean Marc Merceron, Françoise Pineau, Hélène Maury, Claudy Brosseau, Alain Niort ...

Une pièce est choisie : « À vos souhaits », devant son succès, l'aventure continue. Bien sûr comme aujourd'hui, il n'y a pas que les acteurs, il y a le metteur en scène (parfois aussi acteur), les machinistes, les maquilleuses (j'emploie le féminin car nous n'avons pas trouvé de maquilleurs), les costumiers (même chose) et bien sûr les conjoints, conjointes et autres bénévoles qui s'occupent de l'intendance, des inscriptions, de la buvette, du café, de la publicité...

Sans toutes ces personnes, le théâtre n'existerait pas.

Revenons à un des fondateurs, Guy. Comme vous savez Guy nous a quittés en avril et nous ne l'avons pas accompagné comme il se doit...

Durant des décennies, il a œuvré, parfois dans l'ombre pour que cette association soit toujours d'actualité. Et il a réussi.

J'ai demandé à quelques-uns de parler de lui en quelques mots :

« Quelqu'un de déterminé, de passionné, toujours le mot pour rire... qui savait nous motiver quand c'était nécessaire... il va énormément nous manquer... »

« Qui savait se faire respecter et écouter pendant les répétitions, sans oublier ces "après"... Dont certains restent mémorables ».

Ces "après", ont contribué au fait que l'association continue. Guy ne voulait pas que le théâtre s'arrête, lui et Cécile étaient toujours là pour nous, leur porte grande ouverte pour un apéro, un café et même un repas qui se finissait toujours dans la bonne humeur.

C'est pourquoi dès la fin de cette pandémie, nous repartons.

Notre assemblée générale a eu lieu le 16 février 2020, nous avons fait le compte rendu de la précédente saison, nous avons refait le point sur la pièce que nous avons jouée fin 2019, « Poker pour l'Australie » et comme l'année d'avant, nous avons terminé cette journée à « La Petite Noisette ».

L'Équipe théâtrale

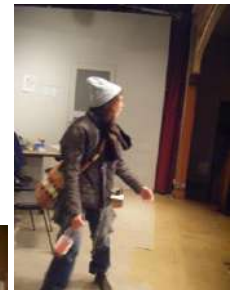


l'association théâtrale de Vernoux fête ses 40 ans



- 40 années de théâtre ⇨ 40 pièces ...de la première pièce jouée « À vos souhaits » à la dernière « Poker pour l'Australie » ...
- En 40 ans, les équipes se sont succédé, acteurs, metteurs en scène, administrateurs, bénévoles, machinistes... Ils ont présenté quarante spectacles...
- Des retours heureux et réconfortants comme « on veut rire », « cela fait tellement du bien », « on passe un bon moment » ... de ces quelques 900 spectateurs fidèles qui viennent nous applaudir chaque année !

Prenons le temps de poser un regard sur le passé



Comité des fêtes « Vernoux En Folie »



L'année 2020 a été particulière en raison du contexte sanitaire. Les manifestations prévues n'ont pas pu être réalisées mais nous avons quand même eu la chance de participer, avec d'autres associations, au marché des producteurs le 24 Juillet dernier. C'était la 1ère année que celui-ci se déroulait sur notre commune et ce fût un vrai succès.

13 exposants nous ont fait l'honneur d'être présents, et grâce à l'implication de tous les bénévoles, 100% des producteurs sont partants pour l'année prochaine.

Les bénéfices de cette soirée ont été répartis entre les associations présentes, soit 300€ chacune.



Un grand merci aux conseillers municipaux et aux associations qui ont contribué à cette belle réussite.

Si vous êtes intéressés pour participer l'année prochaine manifestez-vous auprès de Kate JOUANNEAU, Dorothée BRANGIER ou directement à la commune.

Nous espérons reprendre nos manifestations le plus vite possible, afin de continuer à animer notre belle commune.

Pour nous aider à faire vivre « Vernoux En Folie », nous recherchons des personnes bénévoles, mais également une chargée de communication, une trésorière mais aussi une secrétaire. Toutes les personnes sont les bienvenues !

Nous vous donnons rendez-vous en 2021 pour de nouvelles manifestations !!!

Dorothée BRANGIER :
06.01.75.87.81
Kate JOUANNEAU :
06.77.51.55.16
vernouxenfolie@gmail.com



Courants d'airs



L'association courants d'airs est une petite association qui dispense des cours de musiques et de chant.

Elle regroupe environ 60 adhérents tous confondus. Elle emploie deux professeurs qui donnent des cours de batterie, clavier, piano, accordéon et percussions, pour l'un et de guitare et basse pour l'autre. Les cours sont accessibles à tous de 4 à 77 ans.

Les activités se composent comme ceci :

Les cours de musique se déroulent au parc Brillaud de Secondigny le mercredi en cours individuel de septembre à février et ensuite en groupe de 4 à 10 élèves jusqu'en juin.

Au mois de juin nous organisons une soirée (audition) avec repas. Tous les membres présentent le travail effectué durant



l'année. La chorale regroupe une vingtaine de personnes, elle est basée sur la musique du monde (chant étranger). Elle se produit régulièrement lors de manifestation à la demande d'organisateur et a même monté un spectacle multi-chorale qui a très bien fonctionné.

L'atelier musique regroupe aussi une formation de 10 musiciens et chanteurs dont le nom est Meltem. Elle se produit lors de soirées organisées par des associations ou des collectivités afin d'animer pour environ trois heures de spectacle.

Pour prendre contact avec nous, Mr Collet Bernard le président s'occupe de la partie chorale, Mr Guionnet Alexis le vice-président, pour la partie musique.



Pure Fitness



L'association Pure Fitness propose des cours pour tous les âges et bien qu'une classe assez douce, vous pouvez avoir la possibilité de travailler à un niveau plus difficile. Les cours offrent une ambiance conviviale pendant que vous faites de l'exercice pour rester en forme.

Les cours ont lieu chaque mercredi soir de 19h à 20h dans la salle des fêtes de Vernoux-en-Gâtine, pour un tarif annuel de 36€.

Portez des vêtements confortables, des chaussures appropriées et apportez un tapis pour le travail au sol et une boisson.

Pour nous contacter : e-mail à trescothick.jane@orang.fr

Gymnastique volontaire

Notre année 2019/2020 a été très écourtée comme pour les autres sports.

La reprise de Septembre, pour 2020/2021, s'est faite un peu plus tard, du fait de la mise en place des protocoles dus à la COVID 19. Le club a fait une remise sur les inscriptions des personnes licenciées en 2019/2020. (Bien que l'animatrice ait été rémunérée toute l'année, nous avons fait l'économie des frais de déplacement). Nous sommes un peu moins nombreux : 46 inscrits.

Nous avons le plaisir d'accueillir à nouveau un homme au cours du vendredi matin. Bienvenue à lui.



Nous proposons toujours un cours cardio le lundi soir de 20h30 à 21h30. Un cours de gymnastique plus douce, le vendredi de 9h15 à 10h15. Deux cours de PILATES, un le lundi de 19h30 à 20h30 sur le DOJO, le deuxième le jeudi de 20h30 à 21h30 à la salle de danse de la Maison Brillaud.

Lydie TOUZALIN, notre animatrice (diplômée EPGV) a adapté ses cours en fonction des consignes très strictes dues à la pandémie.

Les cours sont à nouveau stoppés avec le nouveau confinement. Par l'intermédiaire d'internet, Lydie assure les cours de Pilates.

Nous ne pouvons, désormais qu'espérer que les cours reprennent rapidement...



A.C.C.A

L'association de chasse de Vernoux-en-Gâtine compte pour la saison 2020/2021, 34 chasseurs.

Le bureau est ainsi composé :

Président : Jean-Claude Giraud

Trésorier : Frédéric Parthenay

Secrétaire : Evelyne Giraud

Cette année, à travers une crise inédite, le petit gibier est fermé depuis novembre. Nous gardons espoir qu'il rouvrira début janvier.

La chasse du grand gibier reste ouverte pour éviter trop de dégâts avec des consignes draconiennes et ce dans l'attente de meilleurs jours.

Numéros d'urgence



15

SAMU
(Service d'aide
médicale urgente)

17

Police secours ou
gendarmerie
(pour signaler un
danger, une
infraction, une
agression, un vol...)

18

Sapeurs-
Pompiers

112

Appel d'urgence
européen
(en France,
ce numéro renvoie
au 18)

114

Numéro
d'urgence pour
les personnes
sourdes et
malentendantes
(n° accessible par fax
et par SMS)

115

SAMU social
(pour les personnes
sans domicile fixe)

119

Enfants en
danger
(n° dédié à la
prévention et à la
protection des
enfants en danger
ou en risque de
l'être)

Pour faciliter les secours, dites clairement :

1 qui vous êtes
(victime, témoin...),

2 où vous êtes
précisément,

3 pourquoi
vous appelez,

4 laissez un numéro où
vous restez joignable.

Élagage des haies et branches

Surveillez vos branches !

Les arbres, arbustes, haies, branches et racines qui avancent sur le sol des voies communales et des chemins ruraux doivent être coupés à l'aplomb des limites de ces voies.

Les haies doivent être conduites de manière que leur développement ne fasse pas saillie sur les voies communales et les chemins ruraux.

Les arbres, arbustes, haies, branches doivent en outre être élagués régulièrement afin de ne pas toucher les réseaux aériens d'électricité, d'éclairage public et de téléphone installés sur le domaine communal.

Les opérations d'élagage sont effectuées à la diligence et aux frais des propriétaires ou de leurs représentants.



Le brûlage des déchets verts

En Deux-Sèvres : "Arrêté portant sur la réglementation relative aux brûlages, à la prévention des incendies et à la protection de l'air"

Les brûlots peuvent avoir lieu entre le 1^{er} octobre et le 31 mai de l'année suivante, sous réserve de respecter les distances imposées (200 m d'une zone boisée, 50 m de toute construction) ainsi que d'autres conditions. Une déclaration de la mise à feu doit être faite en mairie et le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) doit être averti par le bénéficiaire de l'opération, le jour même du brûlage.



Demande de travaux

Une déclaration préalable de travaux (DP) est une autorisation d'urbanisme qui peut être exigée pour des travaux non soumis à permis de construire. Elle peut être obligatoire pour l'extension d'un bâtiment existant, des travaux modifiant l'aspect extérieur, des constructions nouvelles ou le changement de destination d'un bâtiment.

Le permis de construire est une autorisation d'urbanisme délivrée par la mairie de la commune où se situe votre projet. Il concerne les constructions nouvelles, même sans fondation, de plus de 20 m² de surface de plancher ou d'emprise au sol. Pour les bâtiments existants, des travaux d'extension ainsi que le changement de destination peuvent également être soumis à permis.





Règlementation ruches

Modalités de déclaration de ruches :

Chaque année, la déclaration de ruches est à réaliser du 1er septembre au 31 décembre en ligne sur le site MesDémarches <http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr>
 Une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue
 Toutes les colonies d'abeilles sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, ruchettes ou ruchettes de fécondation



Transport RDS

Horaire pour la ligne de bus RDS qui dessert Vernoux-en-Gâtine



La ligne n°13 du Réseau des Deux-Sèvres : Bressuire - Niort dessert notre commune du lundi au vendredi, place de l'église à 6h50

D'autres lignes de bus pour se déplacer dans le département : Les lignes 11 - 12 - 14 assurent des correspondances avec la ligne 13



Nuisances sonores

Jardinage et bricolage :

Je me réfère aux horaires de l'arrêté préfectoral : Les jours ouvrables de 8h à 12h et de 14h à 19h00
 Les samedis : de 9h à 12h et de 15h à 19h
 Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h



Tri du verre

Quelques astuces pour bien trier le verre !

Le verre est un matériau recyclable à 100% et à l'infini. Encore faut-il bien le trier.

Pots, bocaux et flacons se trient aussi

Bouteilles, pots, bocaux et flacons en verre : tous ces emballages sont à trier et à déposer dans les conteneurs à verre. Ainsi, ils seront dirigés vers un centre de recyclage du verre puis dans une verrerie afin d'être fondus pour former de nouveaux emballages.

Vaisselle, vitrage, ampoule : à la déchèterie

Vaisselle cassée, vitre brisée, ampoule grillée : tous ces déchets ne doivent pas être déposés dans les conteneurs à verre car ils font partie des indésirables des centres de recyclage du verre. Stockez-les chez vous avec les autres déchets interdits de poubelle, dans une boîte à chaussures par exemple, avant de les apporter en déchèterie.

Avec ou sans couvercle

Lors du tri, vous pouvez laisser ou non les couvercles des emballages selon votre préférence (même les montures métalliques). En effet, ils seront récupérés lors d'un tri effectué dans l'usine de recyclage du verre.

Pas de besoin de lavage

Avant d'être déposés dans les conteneurs dédiés, les emballages en verre doivent être vidés de leur contenu mais leur lavage n'est pas nécessaire, ce qui permet de préserver la ressource en eau.

Pas de verre dans ma poubelle



Les Jours Fériés de l'année 2021

Date	Jour Férié 2021
Vendredi 1 ^{er} janvier 2021	Jour de l'an
Lundi 5 avril 2021	Lundi de Pâques
Samedi 1 ^{er} mai 2021	Fête du Travail
Samedi 8 mai 2021	Victoire des Alliés 1945
Jeudi 13 mai 2021	Jeudi de l'Ascension
Lundi 24 mai 2021	Lundi de Pentecôte
Mercredi 14 juillet 2021	Fête Nationale
Dimanche 15 août 2021	Assomption
Lundi 1 ^{er} novembre 2021	La Toussaint
Jeudi 11 novembre 2021	Armistice 1918
Samedi 25 décembre 2021	Noël

Allemands capitulent dans la nuit du 6 au 7 mai 1945 et les combats cessent le 8 mai 1945 à 23h01.

Jeudi de l'Ascension

Jour férié à date mobile, fixé 40 jours après le dimanche de Pâques (Pâques étant toujours un dimanche, l'Ascension est toujours un jeudi). Cette fête chrétienne célèbre la montée au ciel de Jésus après sa résurrection et sa dernière rencontre avec ses disciples.

Lundi de Pentecôte

Jour férié à date mobile et fête religieuse célébrée les chrétiens et les juifs le cinquantième jour à partir de Pâques et commémore la descente du Saint Esprit sur les Apôtres. C'est le lundi après la Pentecôte qui est, elle, célébrée le 7^{ème} dimanche après le dimanche de Pâques. Le lundi de Pentecôte tombe toujours entre le 11 mai et le 14 juin.

Fête Nationale

Le 14 juillet est un jour férié depuis 1880. Il commémore la prise de la Bastille à Paris par le peuple français, le 14 juillet 1789, symbolisant ainsi la fin de la monarchie absolue. Cependant, officiellement, la loi ne mentionne pas la célébration d'un événement spécifique mais simplement :

«La République adopte le 14 Juillet comme jour de fête nationale annuelle».

Dans les faits, l'origine de la Fête Nationale est plutôt la Fête de la Fédération plutôt que la prise de la Bastille en elle-même. Celle-ci fut célébrée le 14 juillet 1790 au Champ-de-Mars à Paris, pour le 1^{er} anniversaire de la prise de la Bastille, dans un esprit d'union nationale fort.

Assomption

Le 15 août célèbre la mort, la résurrection et la montée au ciel de la Vierge Marie (mère de Jésus). L'Assomption est l'occasion pour nombre de chrétiens d'effectuer des pèlerinages sur les lieux d'apparition de la Vierge, comme à Lourdes en France. C'est un jour férié depuis 1638.

La Toussaint

Le 1^{er} novembre est une fête catholique honorant, comme son nom l'indique, tous les Saints, connus ou inconnus. Le 2 novembre, «fête des morts» a lieu le lendemain de la Toussaint, ce qui fait que par tradition, les français visitent les tombes de leurs proches dans les cimetières le 1^{er} novembre. C'est un jour férié depuis 1801.

Armistice 1918

Le 11 novembre est la commémoration de la capitulation allemande mettant fin à la première Guerre Mondiale, le 11 novembre 1918, après 4 ans de conflit (1914-1918). Le document de l'armistice est signé à 5h15 et le cessez-le-feu prendra effet à 11h00 ce jour. La guerre de 14-18 sera officiellement terminée le 28 juin 1919 après signature du traité de Versailles.

Le 11 novembre devient jour férié en 1922.

Noël

Le 25 décembre est une fête religieuse célébrant la naissance du Christ. Il faut noter que si le 25 décembre est un jour férié il n'est pas nécessairement chômé, un employeur pouvant demander à ses salariés de venir travailler le jour de Noël.

À noter que le 26 décembre est un jour férié et chômé en Alsace-Moselle.

Les jours fériés en France

Jour de l'An

Le 1^{er} janvier. C'est le premier jour de l'année et un jour férié depuis 1810.

Lundi de Pâques

Jour férié à date mobile, il n'a pas de signification en soi, mais c'est le lendemain du jour de Pâques qui est le dimanche de la Résurrection du Christ. La semaine précédant cette fête est la Semaine Sainte. C'est un jour férié depuis 1886.

Fête du Travail

Le 1^{er} mai a été officialisé en tant que jour chômé en 1946. Son origine est américaine où les travailleurs obtiennent la journée de 8 heures le 1^{er} mai 1886. Le premier 1^{er} mai en France se déroule en 1890 où la journée de 8 heures sera obtenue en 1919, pour le partage du temps entre le travail, le sommeil et les loisirs.

Victoire des Alliés 1945

Le 8 mai célèbre la fin des combats de la Seconde Guerre mondiale en Europe contre l'Allemagne nazie. Adolf Hitler s'étant suicidé le 30 avril, les



Infos utiles

En cas d'urgence

Pompiers → 18
 Urgences Médicales SAMU → 15
 Police – Gendarmerie → 17
 Appel d'Urgence Européen → 112
 Centre Anti-poisons d'Angers → 02 41 48 21 21
 Allo Enfance Maltraitée → 119
 Enfants Disparus → 116 000
 Service aux Malentendants → 114

Mairie de Vernoux-en-Gâtine

1 Rue de l'Océan 79240 VERNOUX EN GÂTINE
 ☎ 05 49 95 83 03
 @ communevernoux@orange.fr
 Ouverture au public :
 Lundi et vendredi de 9h00 à 12h00
 Mardi et jeudi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

École Saint Louis

5 Place Saint Louis 79240 VERNOUX EN GÂTINE
 ☎ 05 49 95 90 56
 @ contact@ecolesaint-louis.com

Horaires de la Garderie périscolaire

Lundi – mardi – jeudi – vendredi de 7h30 à 8h50 et de 16h30 à 18h30

Permanences Assistante Sociale

Relais médico-social de Mazières-en-Gâtine
 ☎ 05 49 63 31 03 sur rendez-vous à Secondigny

MSA

Permanence à Secondigny à la Mairie
 les 1er et 3^{ème} lundi de chaque mois de 9h30 à 12h00

Service pharmacie

Jeannette Bonnet ☎ 05 49 95 83 30
 Françoise Fazilleau ☎ 05 49 95 89 15

Agence Postale et Bibliothèque

7 Rue de l'Océan 79240 VERNOUX EN GÂTINE
 ☎ 05 49 95 83 00
 Ouverture au public :
 Lundi – mardi – jeudi – vendredi de 14h00 à 16h30
 Mercredi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 16h30
 Levée du courrier : tous les jours à 14h30 et le Samedi à 9h00

Bien vieillir chez soi

Association gérontologique Nord Deux-Sèvres
 CLIC de Parthenay ☎ 05 49 95 43 70

Résidence des Abiès à l'Absie

☎ 05 49 95 33 60

Résidence Manga La Vergne à Secondigny

☎ 05 49 63 71 22

Aides à domicile pour les personnes âgées mais aussi pour les familles

@ acsad.coulonges@orange.fr
 Amélie Collot ☎ 05 49 06 21 81
 @ admr.lachapelle@fede79.adm.org
 ☎ 05 49 65 15 71

Déchetterie de Secondigny

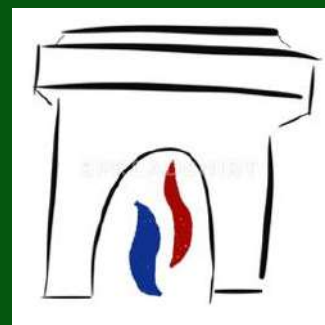
Lundi – jeudi – samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00
 ☎ 05 49 63 52 23

Trésorerie de Parthenay

Lundi – mercredi – jeudi – vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00
 Uniquement sur rendez-vous après-midi
 ☎ 05 49 71 04 27



Photographie prise par Marcelle Bonnet – Le Soldat Inconnu



C'est le 10 novembre 1920, qu'Auguste Thin, deuxième classe du 132^e régiment d'infanterie, fils d'un mort pour la France, est choisi pour désigner le cercueil d'un soldat mort au champ d'honneur dont le corps n'a pas pu être identifié afin d'en faire celui du Soldat Inconnu, représentant tous les morts pour la France.

Le lendemain, le cercueil part de Verdun pour Paris où il fait une entrée solennelle sous l'Arc de Triomphe.

